



Romagnat

+ clermont
auvergne
métropole

Romagnat

Romagnat labellisée :
le service des espaces verts à l'honneur



Bulletin
municipal
N°97
Mai 2018



Madame,
Monsieur,
Chers Concitoyens,

BUDGET 2018 – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le 22 mars dernier, nous avons voté le compte administratif 2017 ainsi que le budget 2018. Malgré un contexte budgétaire contraint, le passage en Communauté Urbaine puis en Métropole, des nouvelles compétences imposées aux collectivités par l'Etat, notamment la gestion des Pacs, sans oublier l'inflation, notre excédent de fonctionnement 2017 s'élève à 461.738 €. Cet excédent est le fruit d'une gestion rigoureuse de notre commune.

Grâce à cette bonne gestion, nous pouvons maintenir un niveau d'investissement permettant d'améliorer notre cadre de vie, maintenir la qualité des services publics et continuer à soutenir le CCAS et les associations locales.

Fort de ce constat, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2018.

La commune a emprunté à hauteur de 2.000.000 € afin de financer une partie des grands projets des prochains mois.

Dans le cadre du transfert des compétences à la Métropole, celle-ci a repris une partie de notre dette à hauteur de 1.889.500 € qu'elle nous rembourse sur une durée de 11 ans.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plusieurs actions ont déjà été menées depuis 2014 dans le but de réduire nos dépenses énergétiques et de limiter notre empreinte carbone. Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. L'année 2018 sera notamment marquée par des travaux d'isolation des façades des écoles Jacques-Prévert et Louise-Michel et ceci pour un budget de 316.000 €.

Plusieurs autres actions vont également voir le jour en 2018, grâce notamment au travail accompli par nos emplois civiques. Le fleurissement de la commune a été repensé sur certains espaces, des plantations d'arbres ont et vont être réalisées, des interventions ont eu lieu à l'école de Saulzet-le-chaud afin de sensibiliser les enfants sur le gaspillage.

Je vous rappelle que la prochaine journée éco-citoyenne est fixée au 26 mai prochain.

RÉHABILITATION DU SITE DE L'ANCIEN LYCÉE PROFESSIONNEL VERGINGÉTORIX

La première phase des travaux qui concernent la période 2018-2019 va permettre :

- ▶ le transfert des activités du Foyer Laïque d'Education Populaire et de l'Accueil de Loisirs,
- ▶ la création d'un réfectoire pour le groupe scolaire Louise Michel,
- ▶ la démolition d'un bâtiment pour rendre le site traversant.

En parallèle de ces réalisations, il y aura :

- ▶ la réalisation par Ophis et Clerdôme de 42 logements locatifs sociaux et 18 logements en accession sociale,
- ▶ la création d'une cuisine centrale mutualisée,
- ▶ la création d'un espace dédié pour les professionnels de santé (étude de faisabilité en cours).

A ce jour, pour ce projet, nous avons obtenu des accords de principe pour plusieurs subventions, notamment dans le cadre :

- ▶ du Fonds d'Intervention Communal à hauteur de 385.000 €,
- ▶ de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 150.000 € par an,
- ▶ du Contrat de Plan Etat Région (CPER) à hauteur de 1.122.000 €.

Ce projet a été retenu par la Métropole dans le cadre du CPER 2015-2020 conjointement à celui de l'Auberge de jeunesse de Clermont-Ferrand, à hauteur de 578.000 €.

Comme le rappelait Olivier BIANCHI, Président de Clermont Auvergne Métropole : « les enjeux d'un tel projet sont, en effet, importants, tant pour la ville de Romagnat que pour la Métropole, et je ne peux que me féliciter de l'ampleur de la transformation que va connaître cet équipement majeur. »

Je remercie Clermont Auvergne Métropole pour son écoute et son soutien dans ce dossier.

ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI

A l'initiative de la municipalité, plusieurs actions vont être menées sur les 3 prochains mois en partenariat avec Pôle Emploi. Elles ont pour but de rapprocher les demandeurs d'emplois des postes à pourvoir. Un atelier « Emploi Store » a été animé le mardi 24 avril de 9 h à 11 h, un atelier « L'after Numérique » le sera le jeudi 17 mai de 18 h à 20 h, et un atelier « Job Dating » devrait également avoir lieu le mardi 19 juin.

La commune propose également courant juillet prochain des Jobs Ados à destination des jeunes de 15 à moins de 17 ans. Il s'agit de mettre en place des chantiers d'intérêt communal et éducatif à destination des jeunes Romagnatois.

Comme vous pouvez le voir, les élus et les services sont mobilisés sur un certain nombre de dossiers.

Grâce aux efforts de tous, Romagnat retrouve une attractivité ; une ville où il fait bon vivre, une ville dynamique, tournée vers l'humain.

L'Homme doit être au cœur de nos préoccupations.

Que le printemps permette la réalisation de vos projets les plus nombreux.

Laurent BRUNMUROL
Maire de Romagnat
Membre du bureau de Clermont Auvergne Métropole

SOMMAIRE

▶ ÉDITORIAL	2
▶ EN BREF	4
▶ CITOYENNETÉ	9
▶ INFORMATIONS MUNICIPALES	10
▶ ETAT-CIVIL	15
▶ CCAS	16
▶ CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT	18
▶ ÉDUCATION / JEUNESSE	22
▶ CULTURE	26
▶ MOMENTS FORTS	29
▶ TRAVAUX / URBANISME	32
▶ PATRIMOINE	35
▶ EMPLOI	36
▶ SÉCURITÉ	36
▶ INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES	39
▶ L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS	40
▶ LIBRE EXPRESSION	66

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Laurent Brunmuro

1^{ère} adjointe : Chantal Lelièvre

2^e adjoint : Jacques Lardans

3^e adjoint : Marie-Jeanne Gilbert

4^e adjoint : Bertrand Zanna

5^e adjoint : Anne-Marie Di Tommaso

6^e adjoint : Jacques Schneider

7^e adjoint : Isabelle Buguella

8^e adjoint : Philippe Ceysat

Conseillers municipaux de la majorité : Frédéric Siegrist, Lionel Cournol, Marie-Hélène Dauplat, Guillaume Chabrilat, Pierrette Decourteix, Delphine Dugat, Laurent Vallenet, Monique Chartier, Manuel Da Silva, Marion Libert, Franck Farina, Anne Gérard, Françoise Godefroid, Jean-Luc Brousse, Martine Arnal.

Conseillers municipaux de l'opposition : François Farret, Bernadette Roux, François Ritrovato, Marie-Françoise Audet-Farret, Jean-Claude Benay.

Directeur de la Publication :
Laurent Brunmuro, Maire

Coordination :
Isabelle Buguella-Philippon
Service communication

Comité de lecture :
Laurent Brunmuro
Isabelle Buguella-Philippon
Marie-Hélène Dauplat
Chantal Lelièvre
Marion Libert
François Ritrovato
Anne-Marie Lydier

Mise en page et impression :
SIC Impression
7, rue Joseph-Desaynard
ZAC La Pardieu
63000 Clermont-Ferrand

N°ISSN : 1283 - 5080
Tiré à 4200 exemplaires

En couverture :
Les agents du service
des espaces verts et
les élus référents



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Madame Dominique Blanc, Conseillère Municipale, a démissionné de son poste pour raisons professionnelles. Madame Martine Arnal a rejoint l'équipe majoritaire comme conseillère.



À LA RENCONTRE DES ROMAGNATOIS

VISITES DE QUARTIERS PAR LES ÉLUS

En complément des permanences et rendez-vous habituels, les élus de la majorité municipale vous proposent de reconduire les visites de quartiers, comme ils s'y étaient engagés lors de la campagne électorale. Ils iront ainsi à la rencontre des concitoyens pour écouter remarques et suggestions.

Quelques changements par rapport aux années passées, les élus seront présents sur deux lieux différents à la même heure.

Samedi 2 juin

- à 9 h 30 - Place de la Halle
Angle boulevard du Chauffour et rue du Montant,
- à 11 h - Place de Clémensat
Angle des rues de Tocqueville et rue des Ecoles,

Samedi 23 juin

- à 9 h 30 - Avenue Jean-Jaurès au niveau du n° 61/63
Cité de Bezance (impasse Alix-de-Tocqueville),
 - à 11 h - Place du 8 Mai
Angle avenue Jean-Moulin et rue Henri-Barbusse.
- Les autres quartiers de la commune, seront visités à l'automne (information dans le prochain bulletin municipal).

ASSOCIATION DE GESTION POUR LA VIGNE PARTICIPATIVE

NOUVEAU Suite à l'article paru dans le dernier bulletin municipal, de nombreux Romagnatois ont adhéré à cette aventure participative, et à ce jour plus de 200 ceps sont parrainés.

NOUVEAUTÉ MARCHÉ NOCTURNE

NOUVEAU Le mercredi 11 juillet, de 17 h 30 à 21 h, un marché nocturne aura lieu dans la cour de la Mairie. Au programme, producteurs bio et artisans seront mis à l'honneur. Cet événement sera accompagné d'une animation musicale prévue dans le cadre des « Mercredis au parc » qui se dérouleront durant le mois de juillet.

LES MERCREDIS AU PARC

NOUVEAU Le parc de Tocqueville est un des points de rencontres de la vie romagnatoise. Pour s'en rendre compte, il suffit de voir le monde qui s'y retrouve dès qu'un rayon de soleil pointe son nez. Aussi, toujours dans le but de rendre ce lieu encore plus convivial, il est envisagé de créer les « Mercredis au parc ». Chaque mercredi du mois de juillet, de 18 h 30 à 19 h 30, une animation musicale sera présentée dans le parc, près du parking de la mairie afin d'avoir un terrain plat pour installer le podium et d'être à proximité d'un point électrique. Exceptionnellement, le 11 juillet, se déroulera en parallèle le marché bio et l'animation se prolongera jusqu'à la fin du marché. Nous espérons que cette nouvelle animation retiendra votre attention et que vous viendrez nombreux à ces rencontres que nous souhaitons familiales et amicales, placées sous le signe de l'échange et de la diversité musicale.

Le jeudi 5 avril, c'est au restaurant l'Autobus que s'est déroulée la réunion qui a permis aux « nouveaux viticulteurs » de se rencontrer et de décider de créer ensemble l'association de gestion de la vigne participative de Chomontel, ainsi que d'établir le planning des prochains travaux viticoles selon les conseils de Joseph et Etienne Cournol. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

DEUX FORUMS DES ASSOCIATIONS EN SEPTEMBRE

Ces deux rendez-vous avec les associations de la commune permettront aux Romagnatois d'avoir accès à un maximum d'informations pour leurs futures activités ou celles de leurs enfants. Les bénévoles répondront à toutes leurs questions.

ESSAIE MON SPORT

Le samedi 8 septembre, « Essaie mon sport » sera reconduit pour la quatrième édition.

Comme les années précédentes, cette animation autour des clubs sportifs de la commune se déroulera salle André-Raynoird.

NOUVEAU FORUM DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS

Toujours salle André-Raynoird, un forum dédié aux associations « non sportives » romagnatoises se tiendra le samedi 15 septembre.

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS



Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) et de passeports ne sont plus reçues à la mairie de Romagnat.

Elles peuvent être faites uniquement auprès de

l'une des mairies équipées d'une station biométrique. Vingt-deux communes du Puy-de-Dôme disposent de cet équipement : Ambert, Aubière, Beaumont, Besse et Saint-Anastaise, Brassac-les-Mines, Chamalières, Clermont-Ferrand, Cournon-d'Auvergne, Cunlhat, Gerzat, Issoire, Les Martres-de-Veyre, Lezoux, Pont-du-Château, Puy-Guillaume, Riom, Rochefort-Montagne, St-Amant-Tallende, Saint-Eloy-les-Mines, Saint-Georges-de-Mons, Thiers, Volvic

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Pour déposer le dossier, un rendez-vous doit être pris auprès de la mairie équipée par téléphone ou en ligne. Un second rendez-vous est généralement nécessaire pour retirer la carte d'identité ou le passeport. Il est indispensable d'anticiper car les délais pour obtenir un rendez-vous sont de plusieurs semaines.

PERMANENCE DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Pour le deuxième trimestre de l'année 2018, les conseillers départementaux, Eléonore Szczepaniak et Pierre Riol, auront le plaisir de vous recevoir en mairie, de 9 h à 11 h.

- à samedi 5 mai 2018 à Pérignat-lès-Sarliève
- à samedi 2 juin 2018 à Romagnat

Vous pouvez vous rendre, selon vos disponibilités, à l'une de ces deux permanences et, pour ceux qui le souhaitent, il est possible de prendre rendez-vous au :

04 73 79 11 02



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

LES PIÈCES À FOURNIR

Pour obtenir une carte d'identité ou un passeport, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation de chacun : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, etc.

Vous pouvez obtenir les informations sur le site www.service-public.fr

LES TARIFS

à Carte nationale d'identité

Première demande ou renouvellement : gratuite
Renouvellement suite à un vol ou à une perte : 25 euros en timbres fiscaux

à Passeport :

Majeur : 86 euros en timbres fiscaux
Mineur de moins de 15 ans : 17 euros en timbres fiscaux
Mineur de 15 ans à 17 ans : 42 euros en timbres fiscaux

FAIRE SA PRÉ-DEMANDE EN LIGNE

Un téléservice est mis en place sur le site internet : <https://ants.gouv.fr>

Il permet de compléter le formulaire de pré-demande en ligne. Après la validation, un récapitulatif sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code, est envoyé par courriel.

L'enregistrement n'est possible que si le timbre fiscal est dématérialisé.

Lors du rendez-vous en mairie, il suffit d'apporter le numéro de la pré-demande et les pièces justificatives.

STOP AUX BACS ET SACS POUBELLES QUI TRAÎNENT DANS LES RUES

Nous rappelons aux usagers qu'il leur appartient de ranger les bacs poubelles dès après la collecte, et qu'ils sont propriétaires de leurs déchets.

Rien de plus laid que des bacs qui traînent dans les rues ou au pied des immeubles, et que dire des sacs déposés en dehors des lieux et jours de ramassage.

Beaucoup se plaignent de l'état de saleté récurrent dans nos villes, mais il faut s'interroger sur la source de cette pollution. Ce sont bien nos concitoyens qui, par manque de civilité, laissent leurs bacs dans la rue, ou déposent de manière sauvage des sacs remplis de déchets.

Tout contrevenant peut se voir notifier les infractions suivantes :

1 - Bacs de déchets sortis en dehors des jours et heures de ramassage prévu, et réprimé par l'article R.632-1 du Code Pénal : infraction de 2^e classe 150 euros.

2- Dépôt ou abandon d'ordures, de déchets de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés, prévu et réprimé par l'article R.633-6 du Code Pénal : infraction de 3^e classe 450 euros.

La propreté de nos villes est une question de responsabilité et de respect du bien public de la part de chacun.

CONNAÎTRE LE POTENTIEL SOLAIRE DE SA TOITURE

Le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme vient de lancer l'Opération Solaire 63 pour accompagner la démarche de transition énergétique et écologique en s'appuyant sur le très bon taux d'ensoleillement, quelle que soit la saison, dans le département.

Une plateforme internet (<https://puy-de-dome.insunwetrust.solar>) permet à tous les Puydômois de tester le potentiel solaire de la toiture de leurs bâtiments (maisons, dépendances) en quelques clics.

Ce cadastre solaire indique avec une grande précision le potentiel pour le thermique (chaleur) et le photovoltaïque (électricité) et notamment la surface exploitable, le coût et la rentabilité d'une installation solaire sur la surface concernée. Plusieurs simulations sont possibles selon que l'on souhaite vendre sa production

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS, PENSEZ AUX AUTRES

NOUS AIMONS TOUS NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE, mais il faut bien se rendre à l'évidence : nos rues, places et espaces verts sont envahis de déjections canines ! Pourtant rien de plus simple que de se servir des toutounets mises à la disposition gratuitement par la municipalité. Plus de 75 000 sacs sont ainsi achetés chaque année soit un coût de 1 782 euros pour la collectivité !

Mais rien n'y fait, malgré les rappels et panneaux, les chiens continuent à courir librement dans le parc de Tocqueville et aux abords de la mairie, alors que le règlement l'interdit ! Pensons à respecter les règles de santé et salubrité les plus élémentaires.

Il faut avoir du courage et de l'audace pour vouloir s'asseoir sur l'esplanade à l'arrière de l'Hôtel de Ville, certes la vue est belle mais que de risques !

Les beaux jours arrivent, et avec eux le parc va être de plus en plus investi par les enfants, les personnes âgées, les promeneurs, les rêveurs. Aussi, propriétaires de nos amis à quatre pattes, respectez les autres en tenant vos compagnons en laisse et en ramassant leurs déjections.



d'électricité, l'autoconsommer ou produire son eau chaude.

Solaire 63 offre également un accompagnement technique aux utilisateurs, avec notamment la mise en relation avec des experts capables de répondre aux questions de tous ordres et des installateurs locaux certifiés.

Mis en place en collaboration avec la start-up In Sun We Trust, cet outil a pour objectif d'aider les Puydômois à s'approprier cette énergie gratuite afin de réaliser des économies et de participer à la limitation des émissions de carbone.



AIDE AU RAVALEMENT DES FAÇADES DANS LES BOURGS

Depuis 2015, pour améliorer le cadre de vie, la municipalité propose une aide au ravalement des façades dans les bourgs.

Cette aide peut être attribuée pour les bâtiments des bourgs de Romagnat, Clémensat, Opme et Saulzet-le-Chaud construits depuis plus de 20 ans. Elle porte sur le traitement des murs, des chaînages verticaux et bandeaux horizontaux, des menuiseries (volets, débords de toitures), des soubassements, des gouttières et chéneaux, des murets et clôtures, des perrons et marches extérieures.

Le montant de l'aide est fixé à 15 % du montant hors taxes des travaux réalisés par un professionnel, avec un plafond de 1 500 €.

Pour obtenir plus d'informations et retirer un dossier : service urbanisme - mairie - Château de Bezance - tél. 04 73 62 79 79

JARDINER... ET RESPECTER LE VOISINAGE

Rappel de la réglementation sur le bruit et les feux

L'utilisation d'outils bruyants (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, etc.) est réglementée afin de ne pas troubler le voisinage.

En application des dispositions de l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 26 avril 1991, les travaux de jardinage ne peuvent être effectués que :

- ▶ les jours ouvrables : de 8 h à 20 h,
- ▶ les samedis : de 9 h à 19 h,
- ▶ les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.



Qu'est-il interdit de faire brûler ?

L'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012 précise la réglementation de l'écobuage et des feux de plein air. Il précise la nature des matériaux qui peuvent être brûlés et les conditions dans lesquelles l'opération doit être réalisée.

Les interdictions permanentes

- ▶ les lanternes célestes (lanternes chinoises ou thaïlandaises),

MICROCRÉDIT

Le Centre Communal d'Action Sociale de Romagnat (CCAS) a mis en place un dispositif de microcrédit qui permet aux personnes exclues des prêts bancaires classiques de financer des projets personnels favorisant leur insertion sociale et professionnelle.

Ces projets peuvent concerner des domaines très variés : l'emploi et la mobilité, le logement, l'équipement ménager, les dépenses consécutives à un accident de la vie.

Le montant des prêts accordés varie entre 300 € et 5 000 € avec une durée comprise entre six mois et trois ans à un taux de 0,75 %.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le microcrédit, contactez le 04 73 62 63 00 ou rendez vous au Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux.

▶ le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets non végétaux des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales, agricoles,

▶ le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux ménagers : les déchets végétaux ménagers incluent les déchets verts dits de jardin (herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branchettes ou petits résidus de tailles, de débroussaillages ou d'élagages et autres résidus végétaux biodégradables sur place ou évacuables dans le cadre de la collecte des ordures ménagères).

Les types de feux autorisés toute l'année sous réserves

▶ feux pour méchouis ou barbecues, feux de camp, feux de Saint-Jean,

▶ travaux de désherbage à l'aide de désherbeurs thermiques,

▶ artifices de divertissement (fusées d'artifices, feux de Bengale).

L'arrêté est affiché en mairie.

PROXIM'CITÉ : TOUS ACTEURS DE NOTRE CADRE DE VIE

Créé initialement par la Ville de Clermont-Ferrand, le dispositif Proxim'Cité a été étendu à l'ensemble des communes du territoire de Clermont Auvergne Métropole. Ce service permet aux usagers de signaler, en ligne, par téléphone ou directement en mairie, toutes les anomalies constatées sur le domaine public.

Gratuit, ce dispositif permet aux habitants d'alerter les services de la Métropole sur tout désordre relevé sur l'espace public en vue d'une intervention rapide : nettoiement, encombrants, espaces verts, dégradations de voirie, travaux, signalisation, incivilités

COMMENT UTILISER CE DISPOSITIF ?

Pour signaler une anomalie,

► contacter le numéro gratuit : **0 800 300 029**

► remplir un formulaire en ligne sur le site :

<http://proximcite.clermontmetropole.eu>

► s'adresser au service Accueil de la mairie

UN TRAITEMENT INFORMATISÉ POUR UNE PLUS GRANDE RÉACTIVITÉ

L'efficacité du dispositif Proxim'Cité repose, en partie, sur l'informatisation des déclarations qui permet de garder une traçabilité du service.

Tous les appels téléphoniques reçus sont enregistrés au pôle centre de la Direction de l'Espace Public et de la Proximité, à Clermont-Ferrand (du lundi au vendredi de 8 h 15 à 17 h 45), puis chaque demande est redirigée vers le pôle de proximité de Romagnat pour une



intervention des équipes dans les délais les plus brefs possibles.

Les déclarations faites en ligne sont directement adressées au pôle de proximité.

Le délai de prise en charge varie selon la gravité et l'ampleur de l'anomalie signalée, ainsi que de la difficulté de mise en œuvre de la solution envisagée.

Une fois l'anomalie résolue, un courrier est adressé à l'utilisateur par les services de Clermont Auvergne Métropole pour l'informer.

A ROMAGNAT, LA GESTION DES ANOMALIES SUR LES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT RELÈVENT TOUJOURS DE SUEZ

Si les compétences eau et assainissement ont bien été transférées à Clermont Auvergne Métropole, ces services publics sont assurés par Suez dans le cadre d'une délégation de service public.

QUI CONTACTER POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT ?

Les problèmes d'approvisionnement en eau potable (coupures d'eau, baisse de débit, fuites d'eau sur le domaine public...) et les problèmes d'assainissement sur le réseau collectif (canalisations bouchées...) doivent être signalés directement à Suez par téléphone ou sur internet

n° d'urgence 24/24 : 0977 401 135

<https://www.toutsurmoneau.fr>

MUTUELLE DE VILLAGE ROMAGNATOISE

Le dispositif de la mutuelle de village romagnatoise se poursuit. Actuellement, plus de 450 adhérents bénéficient de la complémentaire santé communale qui propose le choix entre trois contrats. L'adhésion est possible pour les habitants et les personnes travaillant à Romagnat.

Il est possible de s'informer et d'adhérer tout au long de l'année, sur rendez-vous, en contactant l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux, au 04 73 62 63 00.



CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Après le dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts, successivement à Saulzet-le-Chaud, Opme et Romagnat, le Maire a décoré quatre membres de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA) : MM. François Théron, Robert Ladevie, Roger Gamez et Bernard Coste (absent), en présence de M. Raymond Trincal, président de la FNACA.



Dépôt de gerbes à Saulzet-le Chaud



Dépôt de gerbes à Opme



Discours du maire à Romagnat



L'Eveil Romagnatois a répondu
présent en ce lundi 19 mars.



Défilé

CÉRÉMONIE CITOYENNE

Le Maire a souhaité, pour la troisième année consécutive, remettre aux nouveaux jeunes électeurs romagnatois leur livret citoyen et leur carte d'électeur en leur rappelant les principes fondamentaux de la République.

Cette cérémonie s'est clôturée par un moment d'échanges entre ces jeunes électeurs, le Maire et les élus autour du verre de l'amitié.

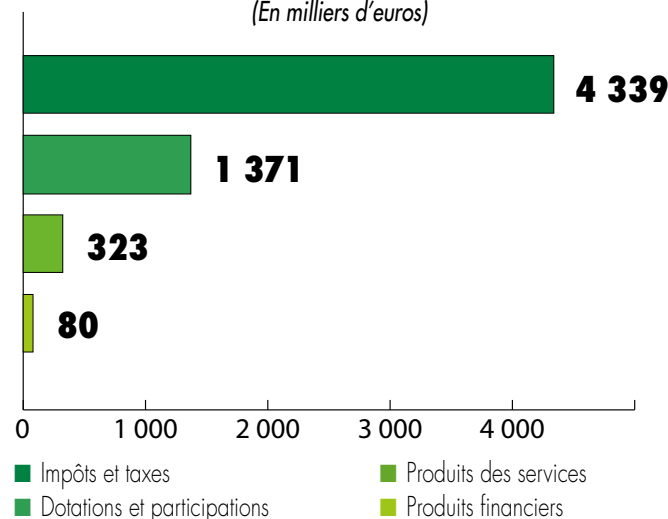


LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le passage de l'agglomération en communauté urbaine (Clermont Auvergne Métropole) et le transfert de compétences (voirie, éclairage public) a marqué le compte administratif voté en séance du conseil municipal du 22 mars 2018. Pour la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante, les recettes sont de 6 610 040.87 € et les dépenses de 6 148 302.67 €. L'excédent de 461 738.20 € est affecté à l'investissement. Pour la section d'investissement, les recettes sont de 1 599 484.50 € et les dépenses de 1 479 353.70 €, ce qui dégage un excédent de 120 130.80 €.

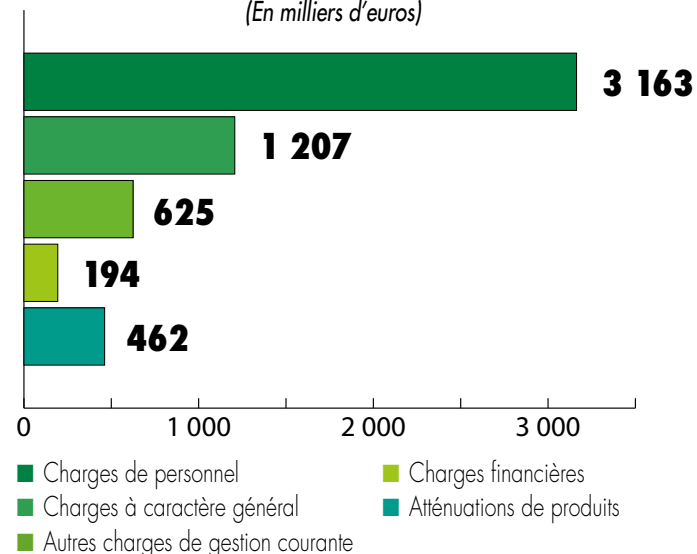
Principales recettes de fonctionnement

(En milliers d'euros)



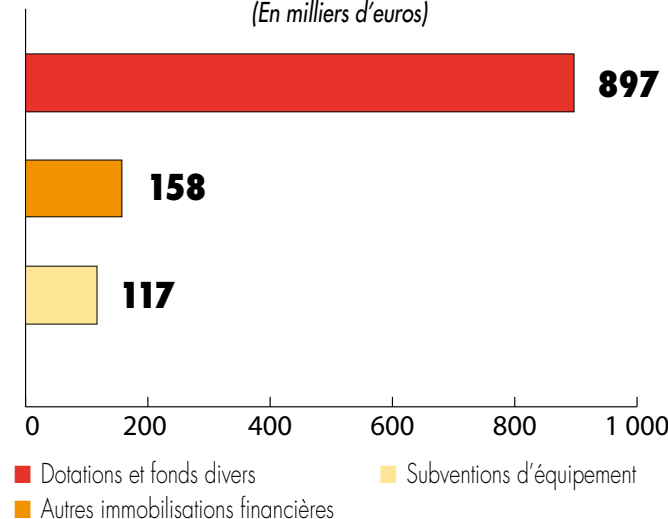
Principales dépenses de fonctionnement

(En milliers d'euros)



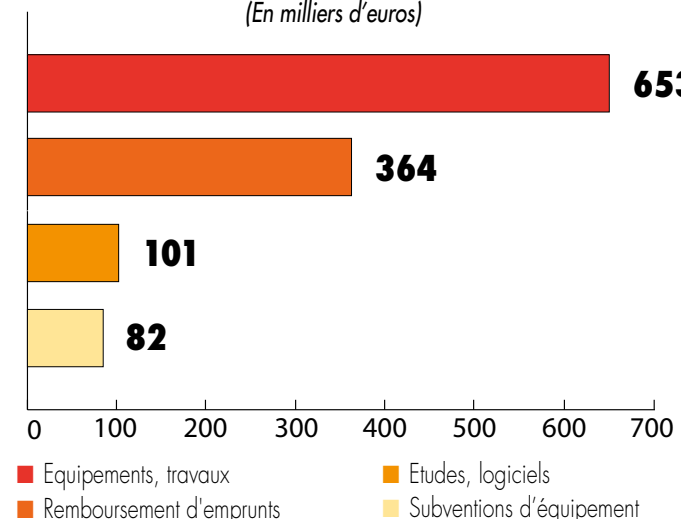
Principales recettes d'investissement

(En milliers d'euros)



Principales dépenses d'investissement

(En milliers d'euros)



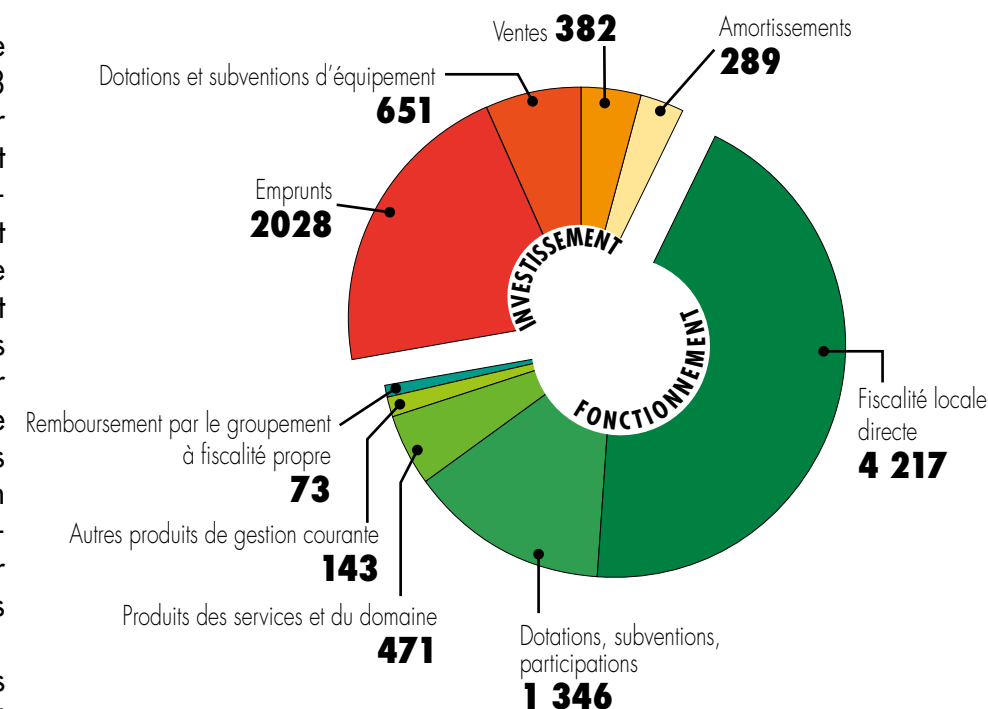
LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Le rapport d'orientation budgétaire présenté au Conseil Municipal du 8 février dernier a permis d'échanger sur les orientations municipales et financières. A partir de ces orientations, la préparation du budget primitif pour 2018 a été réalisée dans une approche rigoureuse et réfléchie, prenant en compte les contraintes financières imposées par la baisse régulière des dotations de l'État depuis 2014 et les diverses évolutions liées au passage en communauté urbaine, puis en Métropole, avec un effet de balancier entre baisse des charges transférées et baisse des recettes équivalentes. Les baisses successives des dotations de l'État, bien que pratiquement stabilisées pour 2018, imposent un mode de gestion rigoureux qui ne doit pas impacter la qualité du service au public.

Le budget de fonctionnement s'élève à 6 903 245 € et le budget d'investissement à 6 401 658 €

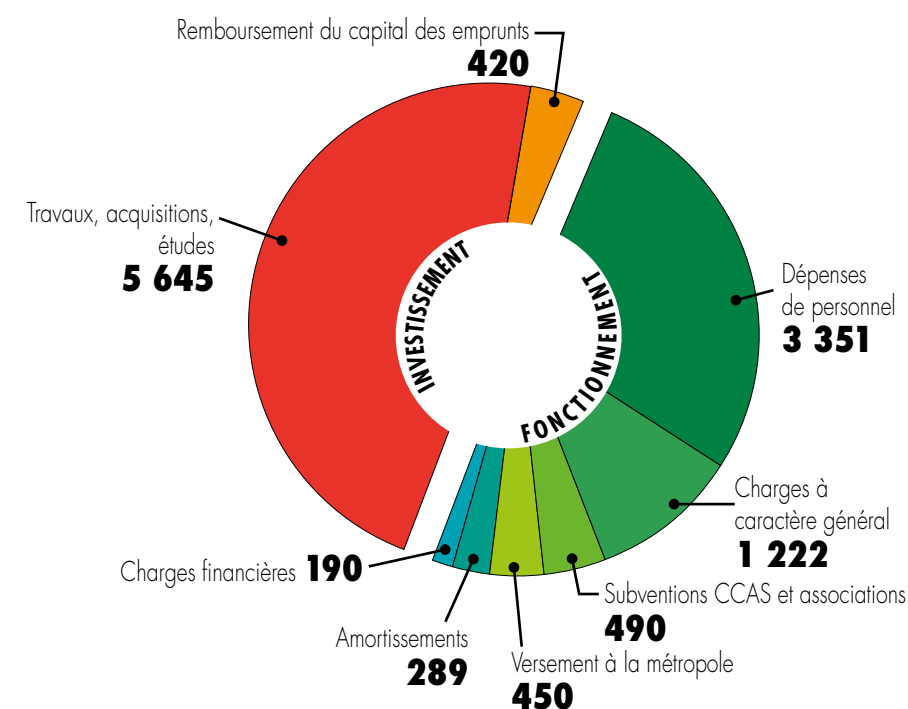
LES PRINCIPALES RECETTES

(En milliers d'euros)



LES PRINCIPALES DÉPENSES

(En milliers d'euros)



LES PRINCIPAUX PROJETS

L'action de la Municipalité s'articule autour des axes prioritaires suivants :

- proximité avec les Romagnatois (es) et les associations
- développement de l'attractivité de la Ville par :
 - la réhabilitation de l'ancien lycée Vercingétorix
 - l'aménagement de la place François-Mitterrand
- le développement durable et les économies d'énergie : investissement dans l'isolation des bâtiments communaux tels que les groupes scolaires
- poursuite de la mise en conformité « accessibilité » des lieux publics

Réaménagement du site du Lycée Vercingétorix (première tranche)

2 100 000 €



Aménagement des places François-Mitterrand et du Terrail, avenue Gergovia

1 500 000 €



Aménagement et agrandissement de la Conciergerie du Parc

248 000 €



Amélioration de la performance énergétique de bâtiments communaux (isolation, remplacement de chaudière)

400 000 €



Construction du club house du tennis et des clubs houses du rugby

320 000 €



Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (école et réfectoire Jacques-Prévert, salle des fêtes d'Opme)

86 700 €



Aménagement des cimetières incluant notamment la création d'un columbarium dans le cimetière de Saulzet-le-Chaud, l'installation d'un nouveau columbarium au cimetière paysager, l'engazonnement, la réfection des murs et la restauration des monuments aux morts.

79 000 €



Couverture d'une partie des gradins du terrain de football

30 000 €



Modernisation des équipements des écoles et de la mairie (matériel et logiciels), télégestion et protection des équipements

153 000 €



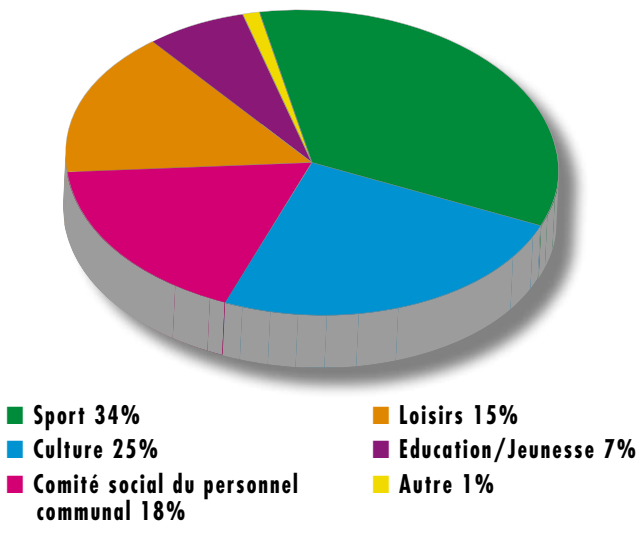
Création d'une vigne participative à Chomontel et derniers aménagements des jardins familiaux (récupérateurs d'eau et composteur).

12 000 €



SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS - 2018

Des subventions ont été accordées aux associations lors du conseil municipal du 22 mars 2018.
A ces sommes, s'ajoutent pour certaines associations des aides en nature par le biais de mises à disposition de personnel, salles de réunions ou de répétitions, terrains de sports, gymnases, matériels divers, locaux à usage exclusif, véhicules.



ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES
AMAP de Romagnat	200 €	
Amicale laïque de Romagnat	670 €	
Archer Romagnat Club	500 €	
ARMCA	500 €	
Association Romagnatoise des Artistes Locaux	200 €	
Association des Donneurs de sang	450 €	
Association des enfants des cheminots - CMI	250 €	
Association des jeunes de Romagnat	500 €	
Association Sportive Romagnatoise	45 300 €	
ASM Rugby féminin	7 500 €	
Caracycle	80 €	
Comité de jumelage	3 000 €	
Comité des Fêtes de Romagnat	3 200 €	
Comité local de la F.N.A.C.A	180 €	
Comité Social du Personnel Communal	31 300 €	
Coopérative Ecole Maternelle Jacques-Prévert	2 110 €	
Coopérative Ecole Maternelle Louise-Michel	1 571 €	
Coopérative Ecole Primaire Jacques-Prévert	2 760 €	
Coopérative Ecole Primaire Louise-Michel	1 680 €	
Coopérative Ecole Saulzet-le-Chaud	830 €	
Éclaireurs de France de Romagnat	300 €	
Éveil Romagnatois	40 500 €	
Foot Loisirs	320 €	
Foyer Laïque d'Education Populaire	14 500 €	6 000 €
Foyer rural d'Opme	470 €	
Foyer rural de Saulzet	300 €	
Gym ta forme	280 €	
La Pastourelle d' Auvergne	2 030 €	
La Prévention Routière du Puy de Dôme	80 €	
Lycée d'enseignement adapté de Opme (sport)	400 €	
Lycée d'enseignement adapté de Opme (FSE)	400 €	
Office National des Anciens Combattants	50 €	
Romagnat Gym	2 000 €	
Romagnat Tennis Club	4 250 €	
Scouts de France (Aubière/Romagnat)	400 €	
Société de Chasse de Romagnat	600 €	
Société de chasse de Saulzet-le-Chaud	300 €	
Société de pêche (Artière)	210 €	
Souvenir Français	160 €	
XC 63	800 €	200 €
TOTAL	171 131 €	6 200 €

DU 1^{ER}
DÉCEMBRE
2017
AU 31 MARS
2018



MARIAGES

- ▷ GIRAUD Pierre, Daniel, Frédéric - CHASTAING Sarah
- ▷ LASFARGUES Serge, Emile, Daniel - SUJET Nicole, Marie, Rosalie
- ▷ MARTIN Anthony - AMARDEILH Cécile

10/03/2018
02/12/2017
10/02/2018

DÉCÈS

- ▷ BAUDRON (Veuve SOURDILLE) Suzanne, Marie-Louise 30/03/18
- ▷ BÉNARD Jacques, François 05/03/18
- ▷ BIBANG NGOMO 29/12/17
- ▷ BOISSY André, Marcel 30/01/18
- ▷ BONIFACIE (Veuve POUGET) Yvonne, Marie, Jeanne 08/02/18
- ▷ CANTE (Veuve LESCHER) Yvonne 22/12/17
- ▷ CHAIN (Epouse MANIVIERE) Jeannine, Marie, Georgette 28/02/18
- ▷ COHENDY Jean, Joseph, Eugène, Gustave 05/01/18
- ▷ COHENDY René, Jean, Baptiste 02/02/18
- ▷ COSTON (Veuve PAGE) Marcelle, Jeanne 06/03/18
- ▷ DARDOUR Chayma 17/12/17
- ▷ DENIS Florence Francine 02/01/18
- ▷ DOLY (Epouse JOSNARD) Marie-Jeanne 22/01/18
- ▷ DOUSSE Pierre, Maurice 07/02/18
- ▷ FOURNIER Bernard, Henri 12/03/18
- ▷ FRUTON (Veuve LE JENTER) Simone, Marguerite 22/02/18
- ▷ GARAUD Robert 01/03/18
- ▷ GRANGE PONTE (Veuve FEYFEUX) Jeanne 07/02/18
- ▷ GUERIN Jacques 23/01/18
- ▷ GUILLEMAUT Fabien 22/03/18
- ▷ HESSE (Veuve ROZ) Eveline 22/12/17
- ▷ JAFFEUX André, Gervais, Laurent 03/01/18
- ▷ LAHOUSSE Christiane, Elisa, Adèle 27/01/18
- ▷ MERCADIER Antonin, Paul 20/02/18
- ▷ METAHRI (Epouse MENAGER) Odette, Jeannine 05/12/17
- ▷ PEYRONNET André, Jean, Marie 18/01/18
- ▷ ROBLET André, Jean 14/01/18
- ▷ VAZ LAVRADOR Joao 10/12/17
- ▷ VINCENT Jean-Marie, André, Claude 29/12/17

NAISSANCES



- ▷ BENITO Sacha Louis Marius 08/02/2018
- ▷ BONNEFOY Soan Joseph 01/02/2018
- ▷ CAULUS Paul David Jean-Claude 24/01/2018
- ▷ CHABANON Clémence Agathe Sophie 24/02/2018
- ▷ DAM Aleah 18/12/2017
- ▷ DÉLON Marius 12/03/2018
- ▷ DE MATOS Mylan 19/09/2017
- ▷ DETTINGER Maylon Roger Jacob 09/01/2018
- ▷ DOUAUD Aloïs Gabriel Noé 26/01/2018
- ▷ DUARTE Anaïs Marie Linda 16/02/2018
- ▷ ESBELIN Lucas 26/01/2018
- ▷ FERREIRA MARTINS DIAS Ava Preciosa 06/12/2017
- ▷ HILAIRE Tyron Raphaël Matis 14/01/2018
- ▷ MAUDOUX Nael 17/12/2017
- ▷ MURATI Martin 08/01/2018
- ▷ OUILLON Sacha 07/12/2017
- ▷ PEREIRA Lucie Margot Alice 28/12/2017
- ▷ SABRI Riad 29/12/2017
- ▷ ZOUBIR Enzo Malik François 04/03/2018

CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE DE 22 LOGEMENTS ADAPTÉS

La construction d'une résidence de 22 logements locatifs à destination des personnes âgées et/ou handicapées devrait débuter à la fin du mois de juin 2018 pour une date d'achèvement prévue fin 2019.

LES LOGEMENTS

La résidence sera édifiée par l'Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social (OPHIS) sur un terrain communal situé rue Henri-Dunant, à l'arrière de l'école Jacques-Prévert. Elle comprendra 18 logements locatifs conventionnés et 4 logements locatifs libres.

La résidence sera composée de :

- ▶ 9 T2 avec des superficies comprises entre 45 et 51 m²,
- ▶ 13 T3 avec des surfaces comprises entre 62 et 67 m².

Les logements seront pourvus d'équipements domotiques afin de faciliter l'autonomie des locataires.

Au sein de la résidence, le CCAS disposera de locaux dont une salle d'animation de 95 m² et une salle « bien-être » de 57 m² sera dédiée notamment à la coiffure, à la pédicurie. Ces locaux permettront de faire « vivre la résidence » en favorisant le lien social et en contribuant à maintenir l'autonomie des habitants.

LE STATIONNEMENT

Le stationnement a constitué un point de réflexion important lors de l'élaboration du projet, en prenant notamment en compte les contraintes de la place François-Mitterrand. Le projet comprendra la création de 29 places pour les résidents et leurs visiteurs et de 6 places réservées au CCAS. Il prévoit également la réalisation d'un parking de 24 places réservées au personnel de l'EHPAD, ce qui libèrera des emplacements sur l'espace public.

Si vous souhaitez intégrer cette résidence, vous pouvez effectuer votre demande de logement en contactant le CCAS - 3 rue des Fours à Chaux. Tél. : 04 73 62 63 00



MISSION LOCALE



L'INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES JEUNES DANS LEUR INSERTION D'EMPLOI

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans.

Des professionnels sont à leur écoute pour :

- ▶ informer et orienter : découvrir un métier, construire un projet professionnel et connaître le marché de l'emploi
- ▶ trouver un emploi : améliorer un CV, préparer un entretien d'embauche, consulter les offres d'emploi
- ▶ trouver une formation : accéder à une qualification professionnelle, opter pour l'alternance

La Mission Locale apporte également une aide dans la vie quotidienne en informant sur les droits liés à la santé, à la mobilité, à l'accès au logement et aux loisirs.

Pour suivre l'actualité de la Mission Locale et obtenir plus d'informations, consulter :

- ▶ le site internet www.missionlocale-clermont.com
- ▶ Facebook/[missionlocaleclermontmetropoleetvolcans](https://www.facebook.com/missionlocaleclermontmetropoleetvolcans)

PRENDRE RENDEZ-VOUS

Pour bénéficier de conseils ou d'un accompagnement personnalisé, la Mission Locale de Clermont métropole et volcans tient une permanence au centre social de Romagnat les jeudis de 14 h à 17 h

- ▶ par téléphone au 04 73 42 17 57
- ▶ via le site : www.missionlocale-clermont.com/prise-de-rendez-vous
- ▶ à l'accueil de la Mission Locale - 64 boulevard Léon-Jouhaux - 63028 Clermont-Ferrand

LES ANIMATIONS DU CCAS

LA GALETTE DANSANTE

Comme chaque début d'année, les Romagnatois de plus de 64 ans se sont retrouvés le dimanche 21 janvier pour partager un moment agréable et festif lors de la traditionnelle galette dansante. Les nombreux participants ont pu danser toute l'après-midi sur le parquet de la salle André-Raynoird en compagnie de l'orchestre Michel Fougeroux.



AGENDA DES ANIMATIONS DU CCAS

Repas des aînés : samedi 6 octobre 2018 de 12 h à 17 h salle André-Raynoird

EHPAD LES TONNELLES

UN PLAISIR PARTAGÉ AVEC LES RÉSIDENTS....

Depuis 2001, Karine Bozzo, animatrice de l'EHPAD, propose des animations quotidiennes variées et susceptibles de plaire au plus grand nombre de résidents. Par exemple, de la cuisine, des activités manuelles, du chant, de la console Wii, des visites des enfants du Centre de loisirs mais aussi celle de Vanille, le chien visiteur, des anniversaires, des crêpes-party et des spectacles. Elles se déroulent du mardi au samedi, deux fois par jour : une animation le matin et une autre l'après-midi.

Karine propose également, depuis 2011, une fois par mois, une animation dite « exceptionnelle » avec l'appui de l'association « Anim'âge aux Tonnelles » sous la forme de repas partagés, de spectacles (magie, chant, danse...) ou de visites de clowns en chambre.



Ainsi, au mois de mars, les danseurs du groupe « Quadrille » ont fait revivre les fastes de la Cour Impériale de Napoléon III, au travers des nombreuses danses à la mode au XIX^e siècle. Polkas, mazurkas, valse et quadrilles ont transporté les résidents dans un tourbillon de robes à crinolines et d'uniformes de parade, moment que les résidents ont pu partager avec leurs familles invitées pour l'occasion.



LA MUNICIPALITÉ A CRÉÉ LES JARDINS FAMILIAUX

NOUVEAU Des Romagnatoises et Romagnatois se mettent « au vert »

... en effet, l'attribution des dix jardins familiaux a été réalisée en mairie le 1^{er} mars dernier.

Bertrand Zanna, adjoint, a présenté l'ensemble du calendrier de réalisation qui a permis l'aboutissement de ce projet - promesse de campagne - d'un coût final de 15 000 €.

Les étapes se sont succédé :

- bornage des lots (1 69m² exactement chacun !) grâce au plan réalisé par des élèves du lycée Pierre-Joël Bonté de Riom,

- construction des soubassements en béton par des élèves de l'EREA d'Opme,

- installation de chacun des dix abris de jardins (adossés par 2) par les ateliers municipaux,

- arrivée d'eau...

A venir prochainement récupérateurs d'eau, composteurs et le panneau d'affichage permettant l'identification de ces jardins.

Chaque parcelle a reçu le nom d'une fleur : primevère, campanule, coquelicot, pervenche, violette, ancolie, capucine, myosotis, tulipe, jonquille.



Bertrand Zanna a rappelé en particulier le rôle fédérateur et convivial des jardins familiaux et a évoqué leur fonctionnement au travers du contrat individuel et du règlement intérieur, qui mentionne entre autres l'obligation de pratiquer « le bio ».

Puis le maire a nommé les heureux jardiniers pour leur remettre à chacun la clé de leur abri, contre signature d'une convention et approbation du règlement intérieur. Nous souhaitons... longue « pousse » à tous ces jardins, avec de riches échanges et discussions productives et ... beaucoup de vert et autres couleurs !

Les généreux et discrets propriétaires de la parcelle mise à disposition de la municipalité ont apprécié la diversité des heureux attributaires, entre jeunesse et maturité, femmes et hommes...

Ils ont partagé ensuite avec l'ensemble de l'assistance - équipe municipale, jardiniers, représentants de l'EREA - le « vert » de l'amitié !

La terre a été labourée mi-mars, afin que chacun puisse prendre possession de son lopin de terre dans les meilleures conditions.



REMISE DE LABELS ZÉRO PHYTO

Vous avez dit « mauvaises herbes » ?

Elles ont souvent mauvaise réputation, nous les avons trop longtemps appelées « mauvaises herbes » et étrangement associé leur destruction à notre conception de propreté.

Prenons un peu de recul pour nous interroger : en quoi ces herbes sont-elles mauvaises ?

Une allée ou un trottoir traités chimiquement sont-ils réellement plus propres que quelques herbes et fleurs favorisant la biodiversité ?



Les pesticides sont présents partout, dans l'air, les sols, l'eau et même les aliments avec des incidences avérées sur la santé et l'environnement.

Passer d'un usage massif à un usage raisonné et limité implique des modifications comportementales fortes. Un peu plus de « mauvaises herbes » pour un peu plus de santé ?



C'est dans cet esprit que la charte d'entretien des espaces publics, portée par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (Fredon Auvergne) a réuni 45 collectivités engagées dans la lutte contre les pesticides sur les territoires du Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) ainsi que Clermont Auvergne Métropole.

Le 15 janvier 2018, lors de la cérémonie de remise des labels organisée par le SMVVA et Clermont Auvergne Métropole qui s'est déroulée dans la salle des fêtes des Martres-de-Veyre, 32 communes ont été récompensées. La commune de Romagnat a été labellisée niveau 2 pour avoir modifié « ses habitudes » sur son territoire, dans les espaces verts et la voirie et pour utiliser la technique de l'éco-pâturage, mise en œuvre pour la troisième année consécutive, sur les talus pentus aux abords des terrains de sport et de la Mairie.

Chantal Lelièvre, première adjointe, s'est vu remettre le label niveau 2 : elle n'a pas manqué de souligner l'implication du service espace vert de la commune qui, sous l'impulsion de Serge Bordel, a su relever le défi. Le maire a tenu à ce que, par ce label, le service des Espaces verts soit reconnu dans son implication et a souhaité qu'une photo regroupant agents et élus référents en soit le témoignage.



DES ENFANTS ONT PLANTÉ DES ARBRES DANS LE PARC DE TOCQUEVILLE

NOUVEAU

Les élèves d'une classe de l'école Jacques-Prévert et du Centre Médical Infantile se sont retroussé les manches pour planter des arbres dans le parc de Tocqueville. Après avoir étudié la théorie avec leurs enseignantes, ils sont passés à la pratique et ont découvert les différentes étapes de la plantation d'un noyer commun, d'un chêne, d'un merisier et d'un pommier. Ce projet a été mené par Fiona et Henri, en service civique à Romagnat, sous la responsabilité de Christophe Legay, leur tuteur dans la collectivité, avec la collaboration de Serge Bordel, responsable des espaces verts, qui accompagne avec son équipe le suivi des plantations.



DON DE POULES

NOUVEAU

Dans le cadre de la journée éco-citoyenne du 26 mai, la Mairie propose de donner deux poules aux habitants de la commune intéressés, disposant d'un terrain et dans la limite de 15 foyers.

LES AVANTAGES

Avoir de bons œufs frais à domicile et réduire le volume de vos déchets !

Une poule pond en moyenne 200 à 300 œufs par an.

De plus, elle s'avère être un parfait allié du compost : la poule ingère entre 100 et 200 kilos de déchets organiques (les déchets végétaux et restes de nourriture) chaque année.

COMMENT BIEN LES ACCUEILLIR ?

Pour accueillir vos poules pondeuses, il faudra prévoir un emplacement pour un poulailler et délimiter un terrain d'au moins 10 m² d'espace extérieur par poule. Si vous habitez en lotissement, vous devez vous assurer que



le règlement intérieur en autorise la présence.

Posséder des poules nécessite un entretien régulier : leur donner une alimentation diversifiée et une eau propre, veillez à la bonne hygiène du poulailler... Une poule peut vivre de nombreuses années si elle est bien soignée. Ne pas oublier de prévoir une personne pour s'en occuper si vous partez en vacances.

Si vous souhaitez accueillir des poules, inscrivez-vous et retournez le bon ci-dessous en mairie avant le 18 mai.

Une réunion d'information réunira les personnes retenues le 26 mai à 14 h dans l'Orangerie afin de leur présenter les règles à respecter lors de l'adoption de poules. Des plans de poulaillers seront offerts pour qu'elles puissent construire un abri pour leurs nouvelles locataires. La date de l'arrivée des gallinacées sera déterminée lors de cette réunion.

Un suivi sur l'efficacité de la démarche sera mis en place, de ce fait, n'envisagez pas de poule farcie pour Noël !

RÉSERVATION DE DEUX POULES

à retourner en mairie ou par mail à accueil-mairie@ville-romagnat.fr avant le 18 mai.

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° de téléphone : et / ou Adresse mail :

souhaite réserver deux poules et m'engage à m'en occuper dans le respect de la démarche

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données), les personnes disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations qui les concernent, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes, d'un droit à la limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Elles peuvent exercer ces droits en s'adressant au délégué à la protection des données au 04 63 66 96 46 ou par courriel à cnil@ville-romagnat.fr.

5^E ÉDITION DE LA JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE !

Dans le cadre de la Fête de la Nature, participez à la journée éco-citoyenne du samedi 26 mai dans le Parc de Tocqueville et ses alentours.

AU PROGRAMME

La matinée débutera par la plantation d'arbustes. Rendez-vous à 9 h sur l'esplanade à l'arrière de la Mairie.

Celle-ci sera suivie d'une petite pause-café bien méritée ! Rejoignez-nous ensuite pour une promenade à la découverte des oiseaux du Parc et du bourg avec un bénévole LPO.

A midi, participez à un pique-nique convivial sur la pelouse à l'arrière de la mairie avec pour objectif : zéro déchet ! Ainsi, nous vous invitons à vous munir de vos nappes et serviettes en tissus, boîtes réutilisables et toute autre idée permettant de vous restaurer sans rien avoir à jeter. Des tables et chaises seront mises à disposition.

L'après-midi, à 14 h, aura lieu la réunion d'information pour le don de poules (voir ci-contre) et le « troc-plantes ». Venez échanger vos plantes de saison, d'intérieur ou d'extérieur dans la cour de la Mairie vers l'Orangerie. Vous retrouverez également les cinq plus belles photos du concours « Photographions notre environnement » de l'année dernière, ainsi que l'exposition LPO « L'arbre et l'oiseau » dans la Galerie du Parc.

SORTIE ORCHIDÉES

A la fin du mois de mai, une sortie sera organisée pour découvrir les orchidées dans leur milieu naturel. La date sera définie en fonction de la floraison et communiquée quelques jours avant (panneau lumineux, site internet).



© Jessica Métiérier

ARRACHEZ L'AMBROISIE AVANT SA FLORAISON

Les ambrosies sont des plantes invasives originaires d'Amérique du Nord dont les inflorescences mâles et femelles sont sur la même plante. Elles sont en fleur d'août à octobre, leur pollinisation se fait par le vent. Les pollens de l'ambrosie sont très allergisants et, à cause de la floraison tardive, entraînent des symptômes similaires au rhume des foins, mais plus sévères et pouvant se compliquer.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'AMBROISIE



ARRACHER L'AMBROISIE

Si vous repérez des plants d'ambrosie, vous pouvez facilement les arracher et les jeter à la poubelle. L'élimination de l'ambrosie doit se faire avant pollinisation et avant grenaison.

► Arrachage manuel : c'est la méthode la plus efficace pour réduire la quantité de pollen et de graines.

► Action mécanique (tonte, fauchage, broyage...) : si la surface infestée est importante, il faut procéder à une coupe haute (supérieure à 10 cm) entre juillet et début août, puis une seconde coupe entre fin août et fin septembre.

PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Si vous voyez une zone infestée par l'ambrosie, vous pouvez la signaler

► sur le site internet www.signalement-ambrosie.fr

► via l'application mobile Signalement-ambrosie

► par email : contact@signalement-ambrosie

► par téléphone : 0 972 376 888

LES RYTHMES SCOLAIRES À LA RENTRÉE 2018

La réforme des rythmes scolaires reste un sujet d'actualité depuis son application en 2013.

En 2017, un décret publié au JO du 28 juin, a suscité inquiétudes pour certains et espoir pour d'autres. En effet, ce nouveau décret permet aux municipalités de déroger aux cinq matinées d'école : il « permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune [...] et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours. »

LA CONSULTATION DES CONSEILS D'ÉCOLE

Dès le mois de mai 2017, la question a été posée lors du comité de pilotage sur le Projet Educatif De Territoire (PEDT). Le choix de la municipalité a été de ne rien précipiter et de se donner le temps de la réflexion et de la concertation. La rentrée 2017-2018 s'est donc déroulée sans modifications.

Comme le prévoit le décret, nous avons informé les directrices et le directeur des écoles en septembre 2017 de notre volonté d'organiser un conseil d'école exceptionnel afin de recueillir le vote de chaque partie. Ce conseil d'école est composé d'un nombre d'enseignants et de parents d'élèves correspondant au nombre de classes, d'un représentant du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED), d'un Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) et deux élus : chaque membre ayant une voix.

Organisés et présidés par chaque directrice et directeur, les cinq conseils d'écoles exceptionnels se sont déroulés entre le 14 novembre et le 11 décembre 2017.

Les représentants de parents d'élèves de chaque école, quant à eux, ont pris l'initiative d'organiser une enquête en toute autonomie et en toute indépendance avant le vote. Après le retour des enquêtes, les parents d'élèves ont réparti leurs votes entre « pour », « contre » et « abstention ».

LES RÉSULTATS

Le résultat des conseils d'écoles exceptionnels : 70 % des votants pour un retour à quatre jours. Sur cinq écoles, quatre ont voté à la majorité pour un retour à quatre jours : les lundis, mardis, jeudis et vendredis et donc libérer le mercredi.

Les résultats par école

- ▶ Ecole Maternelle Jacques-Prévert
11 pour retour à 4 jours, 2 contre
- ▶ Ecole Élémentaire Jacques-Prévert
14 pour un retour à 4 jours, 8 contre
- ▶ Ecole Maternelle Louise-Michel
7 pour un retour à 4 jours, 1 contre, 1 abstention
- ▶ Ecole Élémentaire Louise-Michel
10 pour un retour à 4 jours, 2 contre
- ▶ Ecole Boris-Vian
3 pour un retour à 4 jours, 4 contre, 1 abstention

Au vu de ces résultats, le bureau municipal a décidé d'harmoniser les rythmes scolaires sur l'ensemble de notre territoire et de saisir le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) pour un retour à quatre jours de classe en septembre 2018.



JOB'ADOS : ENCORE UNE NOUVEAUTÉ À ROMAGNAT !

NOUVEAU

La ville de Romagnat met en place des chantiers d'intérêt communal et éducatif à destination des jeunes Romagnatois et Romagnatoises de 15 à 16 ans. Cette activité sera rémunérée et se déroulera en juillet sur des chantiers communaux où les jeunes effectueront de petits travaux dans les espaces verts ou les bâtiments (entretien, nettoyage, peinture...) Cette opération a plusieurs objectifs :

- ▶ faire découvrir et expérimenter le monde du travail aux jeunes,
 - ▶ leur permettre de repérer leur environnement proche,
 - ▶ les aider dans la réalisation de leur projet.
- Les ados travailleront une ou deux semaines maximum, de 8 h à 11 h soit 15 heures de travail par semaine.



Ils seront encadrés par trois employés des services techniques qui auront chacun deux jeunes maximum sous leur responsabilité. Une charte de participation fixera le cadre qui sera donné aux jeunes : respect de la ponctualité et des normes de sécurité, politesse et courtoisie, implication dans le travail, application des consignes données par les encadrants mais aussi... interdiction de l'usage du téléphone portable pendant les heures de travail !

L'ALSH : UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS ACCESSIBLE A TOUS

Avec le passage à 4 jours, les besoins en accueil pour le mercredi vont changer. Des activités à la journée seront proposées, avec plus de sorties, et des partenariats encore plus forts autour du handicap, du développement durable et de la citoyenneté. Des recrutements pérennes de personnel encadrant sont également prévus.

Les acquis du Projet Educatif Territorial (PEdT) 2016-2019 sont à prendre en compte. La municipalité propose de conserver le partenariat établi avec les associations sportives et culturelles de la commune. Avec le report des activités associatives à 17 h, nous proposons de maintenir l'accompagnement des enfants en pédiibus dès 16 h 30. Les enfants de l'école Boris-Vian vont pouvoir accéder à ces activités et bénéficier également d'une navette dès 16 h 30 pour rejoindre l'activité de leur choix. Plusieurs associations ont déjà fait part de leur engagement avec des activités comme la danse, le tennis, la musique, le théâtre, la gymnastique ou encore le tir à l'arc...

Notre souhait est de proposer aux familles romagnatoises un accueil de qualité, accessible à tous dès 7 h 30, pour tous les enfants de 3 à 17 ans, avec des moyens redéployés pour permettre à chacun d'avoir accès à l'ensemble de l'offre de loisirs de notre territoire. Avec, toujours, la prise en compte des coefficients familiaux dans une grille tarifaire de 8 tranches.

VISITE DES ÉCOLES POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES

Les écoles de Romagnat accueilleront les nouveaux élèves avant la prochaine rentrée scolaire de septembre 2018. Cette visite permettra aux enfants de découvrir leur future école et de créer un premier contact avec les équipes éducatives et, à leurs parents, de recueillir des informations sur le projet d'école, la rentrée 2018, etc.

ÉCOLE MATERNELLE JACQUES-PRÉVERT

(centre de Romagnat)

Mardi 5 juin à 17 h 30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES-PRÉVERT

(centre de Romagnat)

Jeudi 17 mai de 16 h à 17 h 30

ÉCOLE MATERNELLE LOUISE-MICHEL

(avenue des Pérouses)

Jeudi 21 juin à 17 h 30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LOUISE-MICHEL

(avenue des Pérouses)

Lundi 11 juin à 18 h

ÉCOLE BORIS-VIAN (Saulzet-le-Chaud)

Les parents seront reçus sur rendez-vous pour les admissions (prendre rendez-vous par téléphone au 04 73 61 49 41, se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant)

▶ mardi 12 juin de 17 h à 18 h 30

▶ jeudi 14 juin de 17 h à 18 h 30

Puis les nouveaux inscrits seront invités à passer la matinée du mercredi 4 juillet dans leur future école.

PRÉPAREZ LES VACANCES D'ÉTÉ DES ENFANTS

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

Cet été, le centre de loisirs accueille les enfants du lundi au vendredi de 8 h à 18 h, du 9 juillet au 3 août et du 16 au 31 août. Il sera fermé du lundi 6 au mercredi 15 août : les familles auront la possibilité d'inscrire leurs enfants sur le centre de loisirs d'Aubière, partenaire de la Ville de Romagnat (voir ci-contre).

Les animatrices et animateurs ont concocté un programme adapté à chaque tranche d'âge : les 3/5 ans, les 6/8 ans, les 9/11 ans et les 12/17 ans. Les ados (12/17 ans) seront accueillis uniquement les après-midis en juillet (voir ci-dessous) et toute la journée en août.

Chaque semaine, il y aura une sortie grandeur nature, une baignade (à la piscine et/ou au lac), une visite à la médiathèque et des ateliers cuisine au choix, ainsi qu'un grand jeu en fin de semaine. Les enfants pourront aussi tester leurs talents de petits bricoleurs et d'artistes, leur esprit d'équipe par des jeux collectifs et sportifs, leur imagination... sans oublier de se reposer...

LES THÈMES

► **du lundi 9 au vendredi 20 juillet** : Robin des bois et la forêt de Sherwood

► **du lundi 23 juillet au vendredi 3 août** : Destination Far West, les cow-boys et les indiens

► **du jeudi 16 au vendredi 31 août** : Un safari à Madagascar



LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions (dans la limite des places disponibles) se font sur le portail famille, par mail (portail.famille@ville-romagnat.fr) ou par téléphone au 04 73 62 79 51

Les dates limites d'inscription

- Pour le mois de juillet : jeudi 31 mai
- Pour le mois d'août : vendredi 29 juin

NOUVEAU

ACCUEIL SPÉCIAL ADOS EN JUILLET

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 17 ans pendant les vacances scolaires, la tranche des 12/17 ans est très peu représentée avec en moyenne 3 jeunes inscrits. C'est pourquoi un nouvel animateur sera recruté pour l'été 2018. Il sera présent à Romagnat tous les après-midis de juillet du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h pour accueillir les jeunes et proposer des activités ludiques et des sorties. Le programme s'adaptera aussi aux envies et projets des jeunes. Des échanges avec l'Association Si t'es Jeunes de Pérignat sont également prévus.

Du 9 au 13 juillet : stage vidéo avec la création d'un court-métrage projeté à la soirée « Cinéma en plein air » le jeudi 19 juillet.

Du 16 juillet au 3 août : baignade, VTT, course d'orientation, café-théâtre, battle, bowling, accrobranche, échange avec les ados de Pérignat-lès-Sarliève.

Le planning est disponible sur le site internet www.ville-romagnat.fr

En août, les ados seront accueillis à la journée.



NOUVEAU

L'ACCUEIL DANS LES CENTRES DE LOISIRS DU CANTON

Une offre d'accueil de loisirs mutualisée sur le canton sera proposée à Romagnat, Aubière et Pérignat-lès-Sarliève à partir de l'été 2018, avec un tarif cantonal. Les familles ne subiront plus les semaines de fermeture des différents centres de loisirs et pourront ainsi bénéficier d'un accueil pendant les quatre semaines du mois d'août, dans l'une des trois communes du canton. Le centre de loisirs de Romagnat sera fermé du lundi 6 au mercredi 15 août inclus. Dans le cadre de ce projet de mutualisation avec les villes du canton, les enfants de Romagnat pourront être inscrits au centre d'Aubière qui sera ouvert durant cette période et dans la limite des places disponibles.

Le centre de loisirs de Romagnat pourra également accueillir des enfants des centres de loisirs d'Aubière et de Pérignat-lès-Sarliève pendant leur fermeture.

INSCRIPTIONS

Service enfance jeunesse d'Aubière, rue Beaudonnat (maisonnette jaune)

Tél 04 73 44 94 41 - service.enfance-jeunesse@ville-aubiere.fr

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 12 h.

Les mercredis de 13 h 30 à 18 h

Facebook : Service Enfance Jeunesse - Aubière

TARIFS CANTON

Tranches QF	Forfait journée	Forfait semaine (-10%)
0-499	6 €	27 €
500-999	10 €	45 €
1000-1499	14 €	63 €
+ 1500	18 €	81 €



MINI SÉJOURS AROÉVEN

La commune de Romagnat est partenaire d'Aroéven qui réserve douze places aux familles de Romagnat qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'un des séjours proposés dans le catalogue de l'Aroéven (consultable sur www.vacances-aroeven.fr).

Une remise de 10 % ainsi qu'une réduction selon le quotient familial sont appliquées sur les tarifs. Les séjours concernés (6 jours maximum) sont :

Aroéven Auvergne

Koh Lant'ânes

Voile et orientation

Bouffée d'O2

Besse nature

En radeau

mini séjour sur les bords de l'Allier.

INSCRIPTIONS

Aroéven Auvergne

22 rue du Beau de Rochas

63110 Beaumont

Tél. 04 73 91 27 02

aroeven.clermont-fd@aroeven.fr

SAISON CULTURELLE
LES PROCHAINS RENDEZ-VOUSTROISIÈME FESTIVAL
L'OREILLE DU MONDE

Musique du monde

JEUDI 24 MAI 2018 à 20 h 30

Salle André-Raynoird

CALYPSO MUNDO (musique des Caraïbes)

« El Commandante Marco » reprend du service dans les Caraïbes en réunissant un équipage d'excellents musiciens autour d'un nouveau projet consacré à la calypso et aux musiques de Trinidad. Calypso Mundo nous propose un concert motivé par une irrésistible envie de légèreté et de chaleur autour d'un trésor de « perles des Caraïbes » immortalisées par Harry Belafonte, Nat King Cole, Sonny Rollins ou Robert Mitchum himself.

LES AUTRES RENDEZ-VOUS
DE L'OREILLE DU MONDE

MERCREDI 16 MAI 2018 à 19 h

Gerzat, Théâtre Cornillon

Bon débarras (Folk Trad Cajun – Québec) - 1^{re} partie : Lo Radzouka

JEUDI 17 MAI 2018 à 20 h 30

Pont-du-Château, le Caméléon

Lalala Napoli (tarentelle napolitaine revisitée)

MERCREDI 23 MAI à 20 h 30

Pérignat-lès-Sarliève, L'affiche

Meikhâneh (musiques d'Europe, Mongolie et Iran) - 1^{re} partie : Méditerranasia

CIRQUE ET MUSIQUE DU MONDE

SAMEDI 26 MAI 2018 à 18 h

Salle André-Raynoird

« BADABOUM » (Cie Gondwana)

Quatre artistes sur scène, à la fois musiciens et acrobates, se remémorent leurs souvenirs et invitent à une traversée du temps où équilibres, rires et porters acrobatiques s'enchaînent autour de situations burlesques ou poétiques. Pour le plaisir des petits comme des plus grands, BaDaBoum offre une rencontre mystérieuse, musicale et circassienne.



NOUVEAU

BLUES

SAMEDI 30 JUIN 2018 à 20 h 30

Cour de la Mairie

LE CONCERT SOUS LES ARBRES DEVIENT UNE RENCONTRE DE BLUES

Depuis quelques années, la saison culturelle se terminait par un « concert sous les arbres » organisé dans la cour de la mairie.

La rencontre avec Tia Gouttebel et Marc Glomeau à l'issue de l'un des spectacles de la saison 2016/2017 a permis d'envisager la création en extérieur d'un rendez-vous de blues.

Pour sa première édition, qui certes est encore aux prémices, nous espérons que vous serez nombreux à venir écouter et voir des artistes reconnus dans leur domaine et qui nous apportent une musique créée sur la souffrance, la tristesse, l'espoir et l'amour d'un peuple opprimé.

MIKE GREEN ET YOUSSEF REMADNA

Cela ne fait que deux ans que Mike Greene & Youssef Remadna ont monté leur duo mais cela fait un quart de siècle qu'ils se connaissent.

Ensemble ils revisitent divers styles du Blues (Chicago, Mississippi, Louisiane), mêlant standards et compositions.



©Yves Lafosse

TIA

Guitariste, chanteuse, Tia possède une vraie signature sonore, qui fait qu'on la reconnaît entre mille. Junior Watson, Kirk Fletcher, Larry Garner, Leroy Hodges prennent très vite la mesure de son talent lors de ses nombreux séjours aux États-Unis. Cette reconnaissance par ses pairs prend une autre dimension en janvier 2018, lorsque l'immense Joe Louis Walker l'invite à ses côtés durant vingt jours pour être l'une des têtes d'affiche du prestigieux Mustique Island Blues Festival, aux côtés de Rick Estrin, Amar Sundy, Ian Siegal, Murali Coryell, Skip Martin (Kool and the Gang). Tia devient la première musicienne française à rejoindre ce que le gotha du blues international compte de plus prestigieux. Courant 2017, elle sort son nouvel album « Lil' Bird » dont chacune des chansons est un univers à part entière. Tia s'inscrit dans la lignée de ces artistes qui construisent leur identité artistique plus qu'ils ne déclinent un genre musical. Sa voix, son jeu de guitare, sa personnalité imprègnent chacune de ses apparitions sur scène. Elle est unique.

MUSÉE DES CONFLUENCES - LYON

DIMANCHE 17 JUIN 2018

Partez à la découverte des collections permanentes et des expositions temporaires du musée des Confluences à Lyon.

Le parcours permanent vous permettra de découvrir le grand récit de l'humanité en quatre expositions distinctes. Les expositions temporaires sont consacrées à « Touaregs, récit nomade » et « Carnets de collections »

Aller-retour en car et visite du musée : 15 € par personne (repas non inclus)



© Stofleth

CABINE À LIVRES LISEZ EN TOUTE LIBERTÉ !

NOUVEAU La mairie avait le projet de reconverter l'ancienne cabine téléphonique de Saulzet-le-Chaud en boîte à livres. Plusieurs Saulzetois en avaient fait également la demande lors d'un conseil municipal et des habitants avaient commencé l'installation de quelques ouvrages. La commune a donc engagé les démarches nécessaires auprès d'Orange, propriétaire de la structure, qui ont abouti à la signature d'une convention d'utilisation qui concerne la cabine de Saulzet, mais aussi celle située dans l'ancien LEP, qui aura également le même devenir. Déclinaison française du concept américain de « book-crossing », la boîte à livres permet de profiter gratuitement d'ouvrages en libre-service.



Ce système offre à chacun la possibilité de découvrir des œuvres ou de déposer un livre dans le but de partager le plaisir de sa lecture et favorise ainsi l'accès à la culture. Une charte de bon usage sera affichée à l'intérieur des cabines afin de profiter au mieux de l'expérience. Un suivi régulier du contenu des boîtes sera effectué afin de

s'assurer que la charte est bien respectée.
« Un livre est un outil de liberté. » Jean Guéhenno
Des projets de boîtes à livres sont également en préparation pour le village d'Opme et pour le parc de Tocqueville.

SECONDE ÉDITION DU MARCHÉ DES ARTS

Après le succès rencontré pour sa première édition qui se tenait, par une chaude journée de juillet sur la place de la Fontaine à Saulzet-le-Chaud, le Marché des Arts ira cette année à l'ombre des arbres du parc de Tocqueville le samedi 7 juillet de 10 h à 18 h. Durant cette journée, vous pourrez aller à la rencontre des artistes qui vous feront découvrir leurs univers différents, mais combien complémentaires, en matière artistique.



LE CLOCHER DE L'ÉGLISE

NOUVEAU Depuis le 22 mars dernier, le clocher de l'église de Romagnat est mis en valeur grâce à un éclairage basse consommation.

MOMENTS FORTS

Mardi 9 janvier
VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL
DANS LE SALON D'HONNEUR DE LA MAIRIE
Les agents ont répondu nombreux à l'invitation du maire.



Jeudi 11 janvier
VŒUX AUX PARTENAIRES



Jeudi 25 et vendredi 26 janvier
BOOM !

Les 25 et 26 janvier, 225 jeunes spectateurs se sont retrouvés salle André-Raynoird pour assister au spectacle proposé par la compagnie «Entre eux deux rives». Par petits groupes, les enfants des classes maternelles et ceux accueillis au multi-accueil ont investi, avec leurs enseignants et leurs éducateurs, l'ambiance feutrée de l'espace scénique constitué de voilages presque évanescents. Un décor minimaliste, constitué de quelques cubes de bois, une douce musique aérienne, des projections de couleurs sur les tentures... tout un monde dans lequel évolue une artiste à la gestuelle gracieuse et malicieuse. Au fil du spectacle, la dame se transforme. Elle devient marionnette grandeur nature et puis elle mue à nouveau

en une petite chose animée : un petit cube pour la tête et une main pour le reste du corps. Aucune parole, juste un son : Boom! pour conduire avec délicatesse le jeune public dans un monde de rêve, de féerie, de poésie...

MOMENTS FORTS



Samedi 27 janvier LILI CROS ET THIERRY CHAZELLE

Un vrai régal pour les oreilles, pour les yeux et pour... le cœur. Que d'émotions devant ces deux là qui, durant 1 h 30, ont chanté et enchanté le public venu très nombreux pour cette rencontre. Des textes, des voix, de la musique, une mise en scène millimétrée, une mise en lumière de toute beauté. Que d'émotions ressenties devant l'harmonie d'un tel spectacle... Il faudra bien qu'ils reviennent à Romagnat, pour tous ceux qui veulent les revoir, pour tous ceux qui ne savaient pas et ceux qui ont manqué le rendez vous... ne pas oublier de réserver sa place!!!

Samedi 9 février COMMENT VA LE MONDE ?

Comment va le monde ? C'est le clown clochard et philosophe du Théâtre de la Passerelle, interprété par la comédienne Marie Thomas, qui a donné une réponse magistrale.

Sous une apparence naïve, cet Arlequin féminin parle des aberrations de notre société avec éloquence et pertinence.

Le monologue écrit par Marc Favreau a fait passer « du rire aux larmes » un public conquis par la performance ainsi que par ce texte tout en jeux de mots et de maux.



JOURNÉE MONDIALE DE LA RADIO SEMAINE D'EXPOSITION ET D'ANIMATION Du 13 au 18 février

Les enfants du centre de loisirs et les résidents de l'Ehpad ont bénéficié des animations proposées.

FESTIVAL DE L'HUMOUR Vendredi 9 mars

« ON N'EST PAS DES CHIENS » Jean-Rémi Chaize

Un « seul en scène » qui a étonné, surpris, suscité des réactions diverses. Il y a eu, parmi les spectateurs, ceux qui ont beaucoup aimé : l'originalité, le texte, les cascades de jeux de mots...et d'autres, qui ont été déstabilisés, choqués, horrifiés par certains mots, certaines histoires... Qu'on l'ait aimé ou pas, ce spectacle n'aura laissé personne indifférent et c'est bien là l'essentiel.



Samedi 10 mars « CÉSSEZ » Pierre Aucaigne

Ce Pierre Aucaigne : il est complètement déjanté, déchaîné, imprévisible. Il a su plonger la salle dans un état d'hilarité quasi permanent... Les spectateurs, très nombreux, étaient encore tout sourire lorsqu'il a bien fallu se résoudre à quitter la salle Raynoird. Bravo l'artiste, on s'est bien marré !



MOMENTS FORTS



Dimanche 11 mars

« ON N'EST PAS LÀ POUR TWISTER » Le Guinguette Show
Une blonde, une brune, un accordéon, un ukulélé, du talent... et surtout de l'énergie, énormément d'énergie... Avec ces filles là, ça dépote !

Samedi 24 mars CINÉ CONCERT

Georges Méliès et son inventivité, sa technicité, les premières scènes muettes de cinéma où se mêlent humour et magie. Des images en noir et blanc et après quelques minutes, la colorisation. Il fallait bien de la musique, des bruitages pour accompagner ces premiers courts métrages. Les musiciens d'Alcoléa s'en sont donnés à cœur joie en mêlant instruments traditionnels et trouvailles improbables : des lames de scie, un cadre de piano dégingué, des verres à pied remplis d'eau... Beau mariage entre l'image et le son pour accompagner et rythmer les premiers pas du septième art...



Mardi 27 mars COURT MÉTRAGE

C'était le quarantième anniversaire du festival du court métrage. A Romagnat aussi, on a fêté l'événement. Tous les enfants des écoles, des plus jeunes aux plus grands, ont pu assister avec bonheur à des séances sur mesure. Certains d'entre eux, accompagnés par leurs enseignants, s'étaient préparés à l'événement. Programmes et stylos en main, ils ont pris des notes, émis des avis, justifié leurs choix... devenir festivalier, c'est comme devenir spectateur, ça se prépare, ça s'apprend, ça se vit... les goûts, les couleurs, les émotions... ça se discute ; en classe, avec les copains ou le soir, à la maison, en famille. En soirée, la séance coup de cœur était réservée aux adultes : belle soirée pour les aficionados du festival ou pour tous les autres, adeptes des soirées sans bousculades ou simplement curieux de découvrir ces films courts qui portent loin la renommée de la métropole auvergnate.

RÉSIDENCE ALEMA

La ville a accueilli en résidence le groupe musical ALEMA. Durant une semaine, les musiciens ont peaufiné la mise en scène, répété assidûment les différents morceaux, travaillé avec Fred Aumaître, la mise en lumière et au final, le jeudi 5 avril, le spectacle était prêt !

Le groupe a proposé un très beau voyage musical aux couleurs métissées, transportant les spectateurs dans des ambiances orientales, nord africaines et caribéennes.



EXPOSITION DE L'ASSOCIATION DES PEINTRES DE ROMAGNAT (ARAL) Du 12 au 25 mars

HABITAT ET DÉMOGRAPHIE

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Romagnat est l'une des communes de l'agglomération qui perd le plus de population et cela depuis de nombreuses années. En 2016, la population romagnatoise était de 7 675 habitants (source INSEE).

En effet, comme dans beaucoup de communes, la population est vieillissante et le nombre de résidents par ménage en forte baisse.

De plus, la construction de logements dans la commune a été d'un niveau très faible depuis de nombreuses années, aussi bien en locatif qu'en accession à la propriété.

Depuis 2014, notre volonté est de renverser cette tendance qui, si elle devait se poursuivre, pourrait mettre en cause le maintien de classes dans les écoles, les activités du monde associatif, et induire des difficultés au niveau des commerces.

Depuis lors, nous sommes attentifs à toutes les opportunités d'une part, et volontaires afin de lancer des nouveaux projets d'autre part.

Après de longues négociations, nous avons pu obtenir, pour notre ville, la dérogation Pinel. Elle a permis d'étendre l'offre de logements locatifs aux revenus intermédiaires, c'est-à-dire n'ayant pas accès à un logement social, mais rencontrant toutefois des difficultés à louer un logement sur le marché libre. Ainsi, un projet privé de 28 logements en accession à la propriété est en cours de réalisation avenue Jean-Jaurès. A noter, que depuis le 1^{er} janvier



© Agence d'architecture Ribeiro

La construction de 11 logements locatifs, rue Pierre et Marie-Curie, commencera en juin.

2018, seules Chamalières et Clermont Ferrand pourront continuer à bénéficier de cette dérogation.

En complément de ce projet, commencera en juin prochain, la construction de onze logements sociaux par Auvergne Habitat.

Le nouveau Plan de Prévention des Risques Inondation (arrêté préfectoral du 8 juillet 2016) a permis de rouvrir le dossier de construction à l'arrière du centre commercial du 8 Mai. Ainsi, ce sont vingt-deux logements locatifs sociaux construits par l'OPHIS qui verront le jour. Les travaux ont débuté fin février 2018.

D'autres projets, sur lesquels nous reviendrons dans un prochain bulletin, commenceront dans les mois qui viennent rue Georges-Brassens, avenue Gergovia, rue de la Treille. Il en est de même pour la résidence pour personnes âgées et/ou handicapées, rue Henri-Dunant (voir page 16).



© IN6TU Architectes

L'OPHIS a commencé la construction de 22 logements à l'arrière du centre commercial du 8 Mai.

RÉHABILITATION DES LOGEMENTS PLACE FRANÇOIS-MITERRAND

La commune est propriétaire d'un immeuble composé de cinq appartements. Jusqu'à présent, il n'était que partiellement occupé : son état général était dégradé, l'isolation thermique peu performante et la façade bien peu séduisante.

Créer des logements pour inverser la courbe démographique et redonner à la place François-Mitterrand un nouveau cachet est l'un des objectifs de la municipalité. Il a été décidé de confier à Auvergne Habitat, au moyen d'un bail emphytéotique, la rénovation et la gestion de ces appartements.

Les travaux ont débuté en février dernier par le changement des fenêtres, la mise en place d'une isolation extérieure en laine de roche, la réfection complète de la plomberie et des sanitaires, etc. L'organisation des travaux est rendue complexe par la présence de l'école et par le trafic routier, notamment avec les bus.

Ainsi, cinq locataires occuperont à nouveau ces lieux réhabilités au cours de l'année 2018.



Du fait des travaux d'isolation extérieure de ce bâti, la commune a conclu un groupement de commandes avec Auvergne Habitat, afin de prolonger les travaux d'isolation sur la façade de l'école ainsi que sur le retour rue de la République.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Comme évoqué lors de la réunion mi-mandat de novembre dernier, la municipalité a pour objectif d'entretenir son patrimoine et d'investir dans les travaux d'énergie.



Ainsi, la chaudière à gaz des locaux municipaux situés au-dessus du bureau de poste a été changée en février dernier.

Dans la continuité des travaux engagés sur les façades de la place François-Mitterrand, la municipalité souhaite réaliser des travaux importants d'isolation extérieure du groupe scolaire Jacques-Prévert, avec une 1^{ère} phase qui consisterait en la rénovation des façades nord, est et ouest.

Dans le même esprit, des fenêtres de l'école maternelle Jacques-Prévert ont été remplacées lors des vacances scolaires d'avril, par des fenêtres double vitrage.



ANCIENNE CONCIERGERIE DU PARC

La municipalité a souhaité réhabiliter cette bâtisse « de l'ancienne conciergerie du parc » pour y créer un lieu de convivialité et de rencontres pour les Romagnatois. Ce site, idéalement situé aux abords du parc et proche des commerces, est au cœur de la vie romagnatoise.

En 2017, la mise en place d'un chalet a permis de tester en grandeur nature l'intérêt de ce lieu : rendez-vous familial après un après-midi avec les enfants dans les aires de jeux, rencontre entre collègues de travail, ainsi que différentes animations



qui ont attiré beaucoup de monde. Les commentaires et différentes remarques qui nous sont parvenus n'ont fait que renforcer notre conviction sur le bien-fondé de notre projet.

Les travaux consistent à réhabiliter complètement l'existant, créer une extension de 44 m² largement ouverte sur le parc et construire une terrasse de 50 m².

Évidemment, les lieux sont aux normes pour l'accès des personnes à mobilité réduite.

La fin des travaux est programmée très prochainement.



PLACE FRANÇOIS-MITTERRAND

Le bulletin municipal de septembre 2017 a présenté le projet de rénovation de la place François-Mitterrand. Il faut rappeler que, depuis le 1^{er} janvier 2017, la voirie est une compétence de Clermont Auvergne Métropole. Ainsi, dans un tel projet, il convient de bien définir les compétences de chacun : Clermont Auvergne Métropole, commune et département.

Une réunion de travail avec tous les intervenants concernés s'est tenue : bureau d'études, Sieg et Ene-dis, SMTc et T2C, Sivom, Orange, etc.

Les analyses de sol, dans le cadre du diagnostic amiante, ont été réalisées en février.

Le travail important de détection de tous les réseaux a eu lieu en mars.

Un point important reste à valider concernant la gestion des eaux de ruissellement, sujet déterminant pour le réseau aval. Deux solutions sont actuellement à l'étude : la mise en place d'un système de rétention sous la place avec débit de fuite ou la création d'un réseau qui rejoindrait les futurs bassins d'orage.



RÉNOVATION DE L'ÉGLISE D'OPME

OÙ EN SOMMES NOUS ?

Depuis les travaux de réfection effectués sur la toiture, la sécurisation des voûtes des chapelles ainsi que le démontage du retable, vous avez pu constater l'arrêt des travaux.

POURQUOI ?

Depuis le passage de la région Auvergne en région Auvergne-Rhône-Alpes et après la réorganisation des services au 1^{er} janvier 2017, nous avons perdu nos interlocuteurs à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Durant toute l'année 2017, malgré l'envoi de courriers, mails et relances demandant les coordonnées du nouveau référent local, nous avons dû constater le silence de ces services, ce que nous ne pouvons que regretter.



Enfin, courant février 2018, et après avoir passé plusieurs appels téléphoniques auprès du secrétariat de l'antenne auvergnate, nous avons pu connaître le nom de notre nouvel interlocuteur. Rendez-vous a été pris sur place pour le 1^{er} mars.

Lors de cette rencontre, une visite détaillée de l'église d'Opme s'est déroulée, et nous sommes à ce jour dans l'attente de transmission de documents et de réponses à nos questions pour lancer une consultation afin qu'un architecte en patrimoine fasse un état sanitaire du bâtiment avec échéancier et chiffrage des travaux à réaliser.

Une enveloppe de 40 000 € par an a été débloquée par la commune pour les travaux dédiés à cette église.



SPECTACLE : 20 SIÈCLES EN 2 HEURES

L'association HérItAge de France proposera, le 23 juin à 20 h 30, un spectacle dont les recettes contribueront à la restauration d'un puits du château d'Opme.

L'histoire de France sera présentée à travers l'évolution de la mode et du costume. Mêlant projection d'images, personnages en costume et musiques d'époque, les 23 tableaux replongeront les spectateurs dans les 20 derniers siècles, de Vercingétorix à nos jours.

L'association HérItAge, engagée en faveur du patrimoine, utilise l'intégralité de ses bénéfices pour la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine.

Tarif : 12 euros / 8 euros (étudiant et moins de 16 ans)

gratuit pour les moins de 10 ans

Billetterie : opme2018@gmail.com

Renseignements : 06 38 81 81 29

www.heritagefrance.net



ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI



NOUVEAU

En partenariat avec le Pôle emploi Clermont Est, dont dépendent les Romagnatois en recherche d'emploi, la municipalité propose pour la première fois des ateliers animés par des professionnels de Pôle emploi, sur le territoire de la commune. Ces propositions permettent de rapprocher les services de Pôle emploi des demandeurs d'emploi et des recruteurs leur évitant ainsi des déplacements.

EMPLOI STORE

Le 24 avril, de 9 h à 11 h, c'est donc un atelier « Emploi Store et Pole-emploi.fr » qui a eu lieu à la salle modulaire, mise à disposition par la mairie et équipée pour l'occasion de 12 postes informatiques portables afin de donner à chacun la possibilité de se former sur toutes les possibilités offertes par le site (CV en ligne, abonnement aux offres, simulateur d'entretien, tutoriel, vidéos...).

AFTER-NUMÉRIQUE

Le jeudi 17 mai, un « After-Numérique » à destination des entreprises sera proposé de 18 h à 20 h, un créneau qui correspond à la disponibilité des chefs d'entreprises. Deux conseillers de Pôle emploi animeront cet atelier qui portera sur l'espace recruteur (CVthèque, dépôt d'offres, aide à l'embauche...).

JOB DATING

Enfin, le mardi 19 juin, un « Job Dating » sera organisé toujours en partenariat avec Pôle emploi, pour rapprocher les demandeurs d'emploi des postes à pourvoir. Une dizaine d'entreprise en cours de recrutement seront présentes à la Galerie du Parc pour recevoir sous forme d'entretiens courts, des candidats en recherche d'opportunités.

Cette collaboration avec Pôle emploi pourrait être renouvelée au deuxième semestre.

STATIONNEMENT : 6 CONTRAVENTIONS RELÈVENT DÉSORMAIS DE LA DEUXIÈME CLASSE

Afin d'accompagner la réforme de la dépenalisation du stationnement payant, six contraventions ont été reclassées de la 1^{ère} (17 euros) à la 2^{ème} classe (35 euros) depuis le 1^{er} janvier 2018. Celles-ci s'appliquent, que les communes aient choisi de mettre en œuvre la dépenalisation du stationnement payant ou non, ce qui est le cas pour la commune de Romagnat.

Ces six contraventions pénalisent les infractions suivantes
1) En agglomération, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé par rapport au sens de la circulation selon les règles suivantes (art. R. 417-1 du code de la route).

- 1° Sur l'accotement, lorsqu'il n'est pas affecté à la circulation de catégories particulières d'usagers et si l'état du sol s'y prête ;
- 2° Pour les chaussées à double sens, sur le côté droit de celles-ci, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police ;
- 3° Pour les chaussées à sens unique, sur le côté droit ou gauche, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.

2) Lorsque le maire décide d'instituer à titre permanent, pour tout ou partie de l'année, sur une ou plusieurs voies de circulation de l'agglomération, le stationnement unilatéral alterné des véhicules, la périodicité de celui-ci doit être semi-mensuelle (art. R. 417-2 du code de la route).

3) Lorsque l'autorité municipale décide par voie d'arrêt, de limiter la durée du stationnement à l'intérieur de tout ou partie de l'agglomération (zone bleue), en prévoyant également l'obligation pour les conducteurs de véhicules d'apposer sur ceux-ci un disque de stationnement (art. R. 417-3 du code de la route).

4) Hors agglomération, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé, autant que possible, hors de la chaussée (art. R. 417-4 du code de la route).

5) L'arrêt ou le stationnement d'un véhicule empiétant sur un passage piétons est interdit (art. R. 417-5 du code de la route).

6) Tout arrêt ou stationnement gratuit contraire à une disposition réglementaire (arrêt du maire) (art. R. 417-6 du code de la route).

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez, les services de gendarmerie ou la police municipale peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Ceci en fonction de l'accès qui est possible à votre propriété.

Ce service de sécurisation est mis en œuvre au bénéfice des personnes qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile. Ils sont assurés d'être prévenus en cas de tentatives d'effractions, effractions, cambriolages : soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation. Informés, les victimes et leurs proches sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : rem-

placement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

QUELQUES INCONTOURNABLES AVANT DE PARTIR

- N'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne laissez pas le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres : faites-le relever par une personne de confiance ou renvoyer par les services postaux sur votre lieu de villégiature.
- N'oubliez pas de fermer correctement fenêtres et volets avant de partir
- Faites vivre votre logement grâce à un voisin ou un ami qui peut venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières... Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent



dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande au minimum deux jours avant la période d'absence en se rendant :

- gendarmerie de Romagnat, 18 avenue Jean-Moulin, 63540 Romagnat tél. 04 73 62 60 64
- police municipale de Romagnat, château de Bezances, 63540 Romagnat – tél. 04 73 87 58 53

Si vous devez écourter votre séjour, vous devez aviser impérativement et sans délais les services de gendarmerie ou de police municipale.

NOUVELLE SIGNALISATION « CHEMIN DE PRAT »

De nouveaux panneaux de signalisation limitation 30 font leur apparition « chemin de Prat ».

La limitation à 30 km/h permet de réduire considérablement le risque d'accidents et leur gravité, mais aussi de diminuer les nuisances sonores et la pollution.

L'article R. 413-3 du code de la route définit la vitesse limite autorisée en agglomération, soit 50 km/h, sauf exceptions prévues à l'article R. 411-8 du même code. Cet article permet notamment aux maires « de prescrire, dans la limite de leurs pouvoirs, des mesures plus rigoureuses dès lors que la sécurité de la circulation routière l'exige. »

SIGNALISATION SPÉCIFIQUE À LA LIMITATION 30 KM/H

Pour indiquer aux usagers de la route qu'ils circulent dans une limitation 30, l'autorité détentrice des pouvoirs de police de la circulation doit aménager l'environnement de conduite en mettant en place différents éléments de signalisation permettant de prévenir les usagers de



leur entrée comme de leur sortie d'une telle zone. Enfin, les véhicules prioritaires n'ont pas besoin de respecter la limitation 30, leur mission étant prioritaire sur les autres règles de circulation.

NOUVELLE SIGNALISATION « CHEMIN DE PRAT »

La mise en place de nouveaux panneaux de signalisation limitation 30 font leur apparition « Chemin de PRAT » La limitation à 30 km/h permet de réduire considérablement le risque d'accidents et leurs gravités, mais aussi de diminuer les nuisances sonores et la pollution.

SENIORS : LES BONS RÉFLEXES POUR VOTRE SÉCURITÉ

Des règles simples de vie en société permettent de se prémunir contre les actes malveillants. La police municipale et les gendarmes sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. L'isolement est un facteur d'insécurité.

LES BONS GESTES LORSQUE VOUS ÊTES CHEZ VOUS

Garder le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté est important.

Se protéger des cambriolages

► Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

► De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

► Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte bancaire, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

► Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

En cas d'absence durable

► Avertissez votre voisin ou le gardien de votre résidence.

► Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

► Dans le cadre des opérations « **Tranquillité vacances** » organisées durant les vacances, signalez votre absence à la Police Municipale ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile (voir page 37).

Pour votre information, la Police Municipale de Romagnat est intervenue sur plusieurs secteurs de notre commune durant l'été 2017 dans le cadre de cette opération.

Se prémunir contre le vol à la fausse qualité

► Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.

► Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs.

► Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.



Les dangers d'internet

► Protégez votre ordinateur en installant un logiciel anti-virus, un logiciel anti-espion, un pare-feu, régulièrement mis à jour.

► Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par « https ». L'apparition d'icônes (cadenas et clés) est un gage de sécurité.

► Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet : signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à votre commissariat de police ou à votre brigade de gendarmerie.

LES BONS GESTES LORSQUE VOUS SORTEZ DE CHEZ VOUS

Le vol au distributeur de billets

► Dans la mesure du possible, retirez votre argent au guichet de votre banque. Si vous utilisez un distributeur automatique de billets, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus qui attendent derrière vous.

► Ne laissez jamais votre code secret près de votre carte bancaire ou dans votre portefeuille.

► Récupérez vos tickets de retrait et d'achat.

► En cas de difficulté avec un distributeur, méfiez-vous des personnes vous proposant leur aide. Ne reformulez jamais votre code secret devant elles et surtout ne leur donnez pas ce code. Celui-ci vous est personnel et confidentiel.

► Si votre carte est « avalée » par le distributeur, patientez quelques instants pour être sûr qu'elle ne ressorte pas, puis, signalez-le immédiatement à votre établissement bancaire. Conservez sur vous le numéro de téléphone du centre d'opposition des cartes bancaires.

NUMÉROS UTILES

- Numéro d'urgence : 112
- Police / Gendarmerie : 17
- Police Municipale : 04 73 87 58 53
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 683 208
- Infos escroqueries : 0 805 805 817

+ clermont
auvergne
métropole

La Métropolitaine

qu'une balade !

Dimanche 8 juillet

Un rendez-vous festif et convivial

3 CIRCUITS : 6KM, 10KM ET 12KM - DÉPART LIBRE DE 8H À 10H

PARKING DE LA BASE DE LOISIRS - COURNON-D'AUVERGNE

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE DANS LA COUR DES GRANDS

C'est officiel, la Communauté urbaine a accédé au rang de Métropole le lundi 1^{er} janvier 2018. Un décret signé par le Premier Ministre et le Ministre de l'Intérieur est paru le vendredi 29 décembre 2017 au Journal Officiel : Clermont Auvergne Métropole fait bien partie des sept nouvelles collectivités changeant de statut. Ce qui porte désormais à 22 le nombre de métropoles en France.

Après son passage en communauté urbaine en janvier 2017, Clermont Auvergne Métropole intègre la grande famille des métropoles françaises dès le lundi 1^{er} janvier 2018. Une évolution nécessaire pour peser davantage sur l'échiquier régional, national et international. « C'est une grande fierté pour tous les habitants de notre métropole. Nous allons pouvoir continuer notre développement et notre rayonnement en permettant à chacun de profiter de tous les avantages de ce nouveau statut », souligne Olivier Bianchi, président de Clermont Auvergne Métropole.

La politique métropolitaine sera tournée en direction de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la mobilité, de l'urbanisme, de l'espace public et de la proximité mais ce changement de grade va surtout permettre à la collectivité de poursuivre le travail engagé en matière de développement économique, de modernisation des services publics ou de gestion des grands équipements métropolitains. Elle bénéficiera d'ailleurs d'une dotation de 10 millions d'euros promis par l'État à toutes les nouvelles Métropoles qui avaient été un temps remis en question.

Forte de 290 000 habitants pour 21 communes, Clermont Auvergne Métropole confirme aussi son rôle de locomotive pour tout son territoire et pour les territoires voisins. Énergique et attractive, la métropole auvergnate veut néanmoins rester une collectivité à taille humaine. Une métropole de développement harmonieux au cœur

de la 2^e région la plus dynamique de France. « Clermont-Ferrand ne sera pas la seule à bénéficier de ce changement. Ce sont bien les 21 communes de Clermont Auvergne Métropole qui en profiteront », insiste le président. C'est donc dans un esprit de solidarité territoriale que sa collectivité va avancer.

Toutes les compétences nécessaires au statut d'une métropole ont d'ores et déjà été transférées à Clermont Auvergne Métropole lors du passage en Communauté urbaine, hormis les réseaux de télécommunications de trois communes. Comme le prévoit la loi, la collectivité s'est entendue avec le Département pour gérer les voiries, jusqu'ici départementales, de ses 21 communes, ainsi que le Fonds de Solidarité pour le Logement, le Fonds jeunesse et la prévention spécialisée sur son territoire. Des compétences censées devenir métropolitaines dans les deux ans après le changement de statut.

LES QUATRE NOUVELLES COMPÉTENCES À LA LOUPE

Les voiries départementales : la gestion d'une partie du réseau routier, celle qui concerne le territoire métropolitain, est transférée à la Clermont Auvergne Métropole de façon à ce qu'elle devienne plus lisible pour les usagers, mais aussi pour laisser à chaque collectivité la pleine maîtrise de son domaine public lié à ses axes stratégiques.

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) : cette aide s'adresse aux locataires et propriétaires en difficulté financière et qui ne peuvent pas payer leurs loyers, charges, assurances, factures d'énergie...

Le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FAJ) : un ensemble d'aides financières qui favorise l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans.

La Prévention Spécialisée : des actions de prévention spécialisée sont menées auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale. Le dispositif vise à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale.



PASTOURELLE AUVERGNATE BILAN POUR LA PASTOURELLE D'Auvergne

Samedi 3 mars, s'est tenue l'assemblée générale de la Pastourelle d'Auvergne de Romagnat, en présence de Chantal Lelièvre, première adjointe au maire. Les différents bilans ont été adoptés à l'unanimité et le conseil d'administration a été réélu, avec un nouvel entrant : Jean-François Garrivier.

Concernant les projets pour 2018, le président a insisté sur la participation des sept jeunes du groupe au spectacle réunissant une vingtaine d'enfants de différents groupes de la Fédération Amicale Folklorique Nationale, en juin.

Chantal Lelièvre a remercié les membres pour leur engagement et a félicité le groupe notamment pour l'organisation du festival international de folklore, moment important de la vie romagnatoise.

A l'issue de l'assemblée, quatre danseurs se sont vu remettre la médaille de bronze de la Fédération Amicale Folklorique National venant récompenser six années de présence et d'investissement au sein de La Pastourelle



d'Auvergne. Il s'agit de Jean-Lou Chéron, Marie Chéron, Héloïse Chéron et Léa Falcon.

Toutes les personnes désirant découvrir et pratiquer les danses traditionnelles auvergnates ainsi que les musiciens traditionnels sont les bienvenues, chaque vendredi soir, à 20 h 30, au gymnase de l'école Jacques Prévert.

Renseignements au 04 73 77 06 02

FÊTE DE LA RUE



Les activités 2018 de l'association « Fête de la Rue » ont débuté le 10 mars avec les journées nationales des Restos du Cœur.

Grâce à la générosité des Romagnatois, en association avec les magasins Spar, Carrefour Contact et Aldi, nous avons pu récolter près de 700 kg de denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien.

Le 14 avril a eu lieu le 1^{er} vide-grenier salle André-Raynoird.

Dès à présent, prenez note des prochaines manifestations :



► le 24 juin 2018 : repas annuel de l'association pour les Romagnatois et Romagnatoises. Les inscriptions débuteront le jeudi 17 mai. Elles seront enregistrées de 10 h à 12 h, tous les jeudis sur le marché de Romagnat ainsi que tous les week-ends suivants jusqu'au 17 juin 2018 à l'entrée du Parc et place du marché.

► le 22 septembre 2018 : vide-grenier salle André-Raynoird.



COMITÉ DE JUMELAGE



LA GALETTE DES ROIS

Vendredi 26 janvier 2018, le Comité de Jumelage a réuni les adhérents pour partager la galette des rois après avoir fait le point des dossiers en cours : les actions à développer avec Salles, tant sur le plan sportif que culturel, et toujours pas d'évolution avec Licciana Nardi. Rois et reines ont été décorés et la soirée a été bien sympathique.



RÉCEPTION DES RESPONSABLES DE L'UNION SPORTIVE DE SALLES (USS) RUGBY

Samedi 13 Mars, profitant de la venue de rugbymen de Salles pour une rencontre sportive contre Cournon en fédérale 2, Didier Dallet, le Président et Jean Lajzerowicz, un des Vice-Présidents de l'Union Sportive de Salles ont bien voulu répondre à l'appel du Président du Comité de Jumelage de Romagnat leur proposant une rencontre autour d'un repas dans l'ancienne cave « Bellard » mise à disposition par Gérard Moussour, président de l'Association Sportive Romagnatoise (A.S.R.). Après un accueil de bienvenue et un échange de bouteilles des vins régionaux, un repas a été partagé entre le Maire, quelques élus et responsables du Comité de Jumelage romagnatois et les deux responsables de l'USS Rugby.



Une très bonne ambiance a permis de nombreux échanges et vraisemblablement d'autres réunions de ce genre, la prochaine devant se faire à mi-chemin entre les deux villes au niveau de Brive.

Après le repas, les responsables de Salles ont rejoint leur équipe, mieux classée que Cournon, mais qui n'a pas réussi à dominer et a dû s'incliner par 14 à 8.

D'autres rencontres leur permettront vraisemblablement de prendre une revanche !! et d'autres échanges devraient se faire dans d'autres disciplines.

CINÉMA HISPANIQUE

Le mercredi 31 janvier à 20 heures, l'association Semaine du cinéma hispanique, en partenariat avec la saison culturelle de Romagnat, a présenté le film « Palmeras en la nieve ». Projeté pour la première fois en France, il a été déniché par Esperanza Munoz, la présidente du cinéma hispanique.

Cet événement cinématographique a attiré 145 spectateurs. Il est vrai que cette saga historique en Guinée équatoriale nous a transportés et nous a fait vivre des moments intenses tant au niveau des personnages, des plantations de cacao, de l'histoire de Jacobo... Des flash-backs, de l'Espagne à l'Afrique, des couleurs, des costumes... Tout y était pour enivrer le spectateur...

www.cinehispanique.fr



L'AMAP DE ROMAGNAT



Voilà bientôt huit ans que l'AMAP fait partie de la vie associative de Romagnat ! Désormais bien implantée avec actuellement 113 foyers adhérents, l'AMAP de Romagnat poursuit son action pour développer une agriculture et une consommation locales, bio et de qualité. Amapiens et producteurs se retrouvent tous les mardis soir de 18 h 30 à 19 h 45 à la salle de l'Orangerie, dans la cour de la Mairie.

QU'EST-CE QU'UNE AMAP ?

Littéralement « Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne », une AMAP a pour but de soutenir les agriculteurs et producteurs qui ont fait le choix de la vente directe, en les mettant en relation avec un collectif de consommateurs, les « amapiens ».

Ce mode de distribution est avantageux pour tous : le producteur peut vendre ses produits en direct et peut adapter sa production en fonction du nombre de clients et de leurs commandes. En l'absence d'intermédiaire, le producteur vend ses produits à un prix qu'il fixe et qui lui permet de vivre, et le consommateur profite d'un rapport qualité/prix avantageux.

Adhérer à l'AMAP, c'est soutenir, par son acte de commande et d'achat régulier, une agriculture de proximité, réalisée dans des fermes à taille humaine respectueuses de l'environnement. C'est aussi encourager de jeunes agriculteurs à s'installer et à reprendre une activité paysanne détruite par des modèles agricoles productivistes. Les AMAP participent ainsi à la lutte contre les pollutions et les risques de l'agriculture industrielle et favorise une gestion responsable et partagée des biens communs. Consommer local, c'est privilégier les produits frais et de saison, issus des exploitations agricoles de son terroir et qui respectent par leur mode de production à la fois la qualité des produits et les conditions de vie des producteurs.

ADHÉRER A L'AMAP : QUELS SONT LES ENGAGEMENTS ?

Tous les produits sont livrés sur commande. Les amapiens s'engagent donc à commander leurs produits à l'avance (avec des délais qui varient en fonction des produits), à respecter lorsque c'est possible le paiement à l'avance, à venir chercher leurs commandes ou à les faire récupérer par quelqu'un de leur entourage en cas d'absence.



En échange, les producteurs s'engagent à livrer des produits de qualité, à communiquer avec les adhérents sur leurs modes de production et sont à l'écoute de toutes remarques ou suggestions.

L'AMAP DE ROMAGNAT EN QUELQUES MOTS

Les producteurs de l'AMAP de Romagnat proposent :

- ▶ chaque semaine selon la saison : légumes, pain et pains spéciaux, pâtes alimentaires, fromages et yaourts de chèvre ou de brebis, fourme de Rochefort, lait, beurre.
- ▶ par quinzaine : œufs,
- ▶ une fois par mois : truites, bières, volailles, tisanes et produits à base de fleurs sauvages, miel et produits transformés, produits d'ailleurs (chocolat, café, thé, riz distribués par Artisans du Monde).
- ▶ selon la saison : pommes, kiwis, abricots.
- ▶ Ponctuellement : viande de veau, de bœuf, de porc et d'agneau, safran, vin, sève de bouleau.

Nous sommes toujours prêts à accueillir ou à rechercher de nouveaux producteurs qui correspondent à nos besoins et à notre démarche

Tous les produits proposés sont produits dans le respect d'un référentiel « BIOLOGIQUE » AB, BioEuropéen, Nature et Progrès ou Bio Cohérence. Deux de nos producteurs exercent sur la commune, les plus éloignés viennent des Combrailles. Les kiwis et les abricots viennent de la Drôme grâce à une commande groupée inter-AMAP.

Les producteurs livrent leurs produits tous les mardis : un moment convivial privilégié pour se rencontrer et prendre des nouvelles de ses producteurs bien-aimés !

La vie de l'AMAP, ce sont aussi des sorties pour visiter les fermes et mieux connaître la vie des producteurs, des moments de convivialité comme notre pique-nique de rentrée ou le vin chaud du mois de janvier.

L'AMAP organise également des conférences, des projections débat, des animations. On peut citer parmi les événements les plus récents la projection du film « Demain » en association avec la mairie, ou l'animation de T.A.P. à l'école de Saulzet-le-Chaud. En préparation : la participation de l'AMAP au festival « Alimenterre » à l'automne prochain.

Enfin l'AMAP participe au développement de l'économie locale et solidaire en favorisant la circulation de la Doume. Cette monnaie complémentaire locale est basée sur une conversion avec l'euro, sous forme de billets, qui peuvent être utilisés dans un réseau de commerçants, de producteurs et d'artisans du Puy-de-Dôme, garantissant ainsi le développement des circuits courts de proximité. Certains producteurs de l'AMAP sont adhérents à l'Association Départementale des Monnaies Locales (ADML) et un « comptoir Doume » est ouvert à l'AMAP chaque premier mardi du mois, permettant aux amapiens qui le souhaitent de se procurer des Doumes.

N'hésitez pas, venez nous rencontrer lors de nos distributions hebdomadaires, adhérez à l'AMAP et devenez « locavores » pour votre bien et celui de la planète !

ÉTABLISSEMENT RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ (ÉREA) DE LATTRE DE TASSIGNY

LA NARRATION PAR LE PAYSAGE PROJET CULTUREL PHOTOGRAPHIQUE

Les élèves de la classe de jardinier-paysagiste du LEA de Lattre-de-Tassigny ont présenté à l'Hôtel Fontfreyde de Clermont-Ferrand, jusqu'au 14 mars 2018, l'exposition photographique CICATRICES, qu'ils ont réalisée.



Cette exposition est le fruit d'un projet culturel soutenu financièrement par le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes. Les élèves, dirigés par la photographe Marielsa Niels et encadrés par leurs enseignants, Laurent Mathoux et Roselyne Monnet, ont choisi quatre thèmes à illustrer : brouillon, dégradation, effacement, réparation. Initiés aux notions de cadrage, de prise de vues, les élèves explorent les espaces naturels, créent les différentes mises en scène, expérimentant la narration par le paysage, jouant du naturel à l'artifice.



VOYAGE A TIGNES

Le mercredi 24 janvier, une vingtaine d'élèves licenciés de l'association sportive du LEA de Lattre-de-Tassigny, accompagnés de trois professeurs, ont découvert le village très enneigé de Tignes en Savoie où avait lieu une manche de coupe du monde de ski handisport.

En partenariat avec la fédération Handisport, l'UNSS, la région Auvergne Rhône-Alpes a financé des bus afin de faire découvrir aux lycéens

DJIKO ! DJIKO ! OVATION À L'EAU, FACTEUR DE PARTAGE, DE COMMUNICATION, DE VIE...

Dans le cadre de la manifestation « Les cours d'eau » organisée par l'association H2O, les élèves de CAP des différentes sections professionnelles du lycée de Lattre de Tassigny d'Opme ont accueilli chaleureusement les représentants du Burkina Faso, Pays des hommes intègres.

Ils étaient accompagnés par Jean-Pierre Wauquier, président de l'association H2O sans Frontières, et de Luce Dossat, membre de l'association H2O. Un véritable échange s'est instauré entre la communauté scolaire attentive et Alassane Samoura, sociologue



fondateur du Musée de l'eau d'Afrique Ouest et Berthe Sempore, chargée de la coopération entre l'association H2O sans Frontières et les populations villageoises. Le débat participatif a permis de mettre en évidence les enjeux planétaires autour de la gestion de l'eau et d'évoquer les différents modes de vie et la culture africaine.

En musique et en dansant, les élèves ont guidé leurs hôtes dans le parc de l'établissement jusqu'à l'atelier des installateurs thermiques afin de présenter plusieurs maquettes réalisées pour les manifestations H2O.

La rencontre s'est terminée par un déjeuner très apprécié composé de spécialités guinéennes.

de la région les spécificités de cette pratique sportive. Les élèves ont pu participer à différents ateliers sportifs autour du sport adapté tels que le basket fauteuil, ceci-foot, ski de descente en fauteuil... Des images plein les yeux, les élèves gardent un excellent souvenir de cette journée ensoleillée, riche en expériences humaines.



L'ÉVEIL ROMAGNATOIS



UNE BATTERIE-FANFARE ANCRÉE DANS LA TRADITION...

Voilà un nom bien connu des Romagnatois et au sein de la commune, mais connaissez-vous ses origines et son histoire ?

La première société musicale de Romagnat fut fondée en 1883, mais on la connaît sous le nom d'Eveil Romagnatois depuis 1949 et sous la formation de « batterie-fanfare » depuis 1954. Ce nom peut paraître un peu



suranné aujourd'hui, mais reflète bien l'esprit d'après-guerre où la population souhaitait une paix durable et un renouveau après ces périodes sombres. D'où le nom « d'Eveil Romagnatois » qui fut choisi à l'époque pour cette association musicale.

Une batterie-fanfare repose principalement sur un regroupement d'instruments d'ordonnance, à sons naturels, c'est-à-dire sans système de piston ou de palette pour obtenir les demi-tons. Parmi les instruments naturels, on retrouve le clairon pour l'infanterie, la trompette de cavalerie utilisée déjà par les mousquetaires de Louis XIII et le cor de chasse. Quant aux percussions, on trouve principalement les tambours, grosse caisse et cymbales. Le répertoire musical des batteries-fanfars a une origine et une utilisation essentiellement militaire. Il avait pour habitude de rythmer les champs de bataille, le quotidien des armées et des cours princières pendant des siècles. Ce répertoire est toujours d'actualité pour l'Eveil Romagnatois, notamment lors des commémorations sur la commune. Cependant, il n'a cessé d'évoluer, sous l'impulsion de formations professionnelles comme la musique de l'air de Paris ou de la Garde républicaine et grâce aux compositeurs, qui ont mis en valeur ce type de formation. Par ailleurs, l'apport de nouveaux instruments comme l'euphonium, le xylophone, le soubassophone ou



la batterie a permis d'enrichir le répertoire en intégrant des musiques actuelles comme la pop et le rock.

... MAIS ÉGALEMENT DANS LA MODERNITÉ

L'accent mis sur la formation musicale, par Michel Ledieu, dès les années 60, a permis d'intégrer de façon régulière de nouvelles générations de « batraciens » (nom familier d'un musicien au sein d'une batterie fanfare) au sein de l'Eveil Romagnatois et d'élever le niveau musical, pour atteindre le sommet de la musique « amateur ».

Cette association transgénérationnelle s'est développée avec la création de nouvelles formations :

- ▶ la Banda, axée sur l'animation festive.
- ▶ le Big Band, l'orchestre de jazz.
- ▶ l'orchestre d'harmonie de l'école de musique dédié à la pratique collective pour les élèves.

Grâce à cette politique de formation, les jeunes Romagnatois sont aujourd'hui très présents dans l'orchestre de batterie fanfare.



SALUT L'ARTISTE

L'Eveil Romagnatois tient à rendre hommage à Robert Garaud, saxophoniste qui a passé de nombreuses années au sein du RBO jazz et de la banda et qui nous a quitté début mars.

Chacun gardera avec joie, le souvenir de sa prestation lors de notre Sainte Cécile 2017 où Robert avait interprété Harlem Nocturne, mettant en évidence sa passion pour la musique et sa couleur musicale qui lui était si particulière.



QUESTION POUR UN CHAMPION

BRILLANTE PARTICIPATION DU CLUB DE ROMAGNAT À L'ÉMISSION « QUESTIONS POUR UN SUPER-CHAMPION »

Les fidèles du jeu télévisé apprécient tout particulièrement les émissions du samedi : rencontre des meilleurs joueurs des précédents mois qui briguent le titre envié de « Super-Champion ».

Ce jour-là, les questions fusent pendant près d'une heure et, compte tenu du niveau élevé des compétiteurs, elles sont plus rapides, plus pointues et ne restent jamais sans réponse.

L'objectif, pour chacun des quatre joueurs en lice : arriver au face à face final pour défier et si possible, prendre la place du tenant du titre de « Super-Champion ».

Durant trois samedis successifs, Romagnat et le Puy-de-Dôme furent dans la place.

Nous avons d'abord eu la grande joie de voir notre amie Viviane, de Saint-Genès-Champagnelle, arriver aisément en finale face à Martine du club de Laval, titulaire du titre depuis cinq semaines. La confrontation s'annonçait délicate pour notre championne auvergnate qui réussit pourtant à l'emporter assez largement (21 à 16). Mais la



Viviane super championne entre son mari et Louise, Claude en rouge à l'arrière-plan.

semaine suivante, Viviane dut à son tour s'incliner devant le brio d'Anne présidente du club de Nîmes.

Hasard du calendrier, le suivant à affronter en finale Anne, fut notre camarade Claude, de Lempdes. Sorti premier du « 9 points gagnants », brillant au « 4 à la suite », il livra une bataille sans merci mais se retira avec les honneurs (16 contre 21) devant une adversaire remarquable d'efficacité.

Les performances de nos deux champions ont été récompensées par deux beaux voyages, l'un en Angleterre pour Viviane, l'autre en Irlande pour Claude.

Souhaitons que leurs parcours donnent aux habitants de l'agglomération clermontoise l'envie de nous rejoindre et de partager nos séances de jeux du mercredi, dans une ambiance amicale et bon enfant.

Bravo et merci à Viviane et Claude qui ont mis en évidence le très bon niveau au plan national du club de Romagnat.

AMICALE LAÏQUE



PARTAGE DE LA GALETTE DES ROIS

Mardi 16 janvier 2018, les enfants de l'accompagnement scolaire géré par l'Amicale Laïque, se sont pressés pour faire leur travail avant de pouvoir partager la galette des rois avec leurs accompagnants et partir à la recherche des fèves.

Les parents disponibles étaient également invités à ce moment de convivialité.

Papillotes, bonbons et clémentines ont complété ce goûter arrosé de jus de fruits pour les enfants et de cidre pour les adultes.

L'Amicale Laïque en profite pour remercier tous les intervenants, la municipalité pour la mise à disposition des locaux et la Caisse d'Allocations Familiales pour son aide financière.

LE LOTO DES ÉCOLES

Comme l'an dernier, l'amicale laïque a choisi de faire le loto au cours du deuxième trimestre de l'année scolaire et son choix s'est porté sur le vendredi 19 janvier 2018 salle André-Raynoird. Nous remercions le Centre Social qui a bien voulu nous laisser la possibilité d'utiliser la salle car aucune date n'était libre au premier trimestre pendant la période scolaire.

Ce loto, dont les lots sont principalement destinés aux enfants, est organisé au profit des écoles publiques de la commune. Il permet de financer le goûter de Noël des écoles maternelles, d'aider les projets de classes transplantées, de financer différents équipements destinés aux écoles après concertation avec les directeurs des écoles.

Comme les années précédentes, ce loto a obtenu un grand succès et la salle était pleine. Les gagnants ont été ravis. Le choix de cette période sera pérennisé.

FLEP

ATELIER CÉRAMIQUE



L'atelier céramique a vu le jour à l'aube de cette nouvelle année. Depuis janvier, treize personnes participent à cette animation qui se déroule sans prof, mais avec des échanges de savoir-faire.

Les rencontres se passent dans les locaux du FLEP les mardis matins de 9 h à 12 h. Des animations communes sont mises en place pour l'apprentissage des différentes techniques utilisées avec la terre (colombin, plaque, pinçage, engobe...). Nos premières créations viennent de partir pour une cuisson à La Font-de-l'Arbre, à Orcines. Nous avons hâte de voir les résultats.



ET SI ON CHANTAIT

Chez nous ou bien plus loin, nos choristes donnent de la voix. Sous la direction de Cécile Bonnigal, ils vous proposent un concert le vendredi 25 mai 2018 en l'église de Romagnat. Ils seront accompagnés de la chorale de Vic le Comte « Chœur de papier ».

Répondant à une invitation hors département, ils iront à Bourges, le dimanche 10 juin 2018, pour produire dans l'après-midi un concert partagé.

Une autre invitation les avait conduits à Mozac pour participer au Festichoral sur le thème du Tango.



COUNTRY

Le groupe Happy Country fait parler de lui. Cette activité se porte à merveille et s'exporte au-delà des portes de notre cuve.

En septembre, il participait pour la première fois à la fête de la rave à Durtol.

En janvier, les danseurs assuraient une intervention dans une maison de retraite. Marivaux, une autre maison de retraite, a fait appel à eux fin mars et mi-avril, ce sera Korian à l'Oradou qui recevra notre groupe.

Une autre prestation a été demandée par l'association Lee Voirien, le 22 mars 2018, à la maison de la culture, lors du Festival « Culture dans tous les sens »,



qui se déroule à Clermont-Ferrand du 26 février au 28 mars.

On peut dire que nos adhérents de la country ne restent pas les 2 pieds dans la même santiag !

STAGES

Cette saison, de nombreux stages d'activités nouvelles sont organisés pour offrir un choix toujours plus étendu. Différentes initiatives ont déjà été réalisées, d'autres sont à venir, sur une demi-journée ou un week-end, afin de tester les envies des futurs adhérents.

C'est ainsi que le samedi 20 janvier, le FLEP a connu une grande effervescence lors d'un stage de gospel et technique vocale animé par Véronique Hamel, de la troupe EFFATA. Trente personnes sont venues vocaliser et travailler le chant dans une superbe ambiance.

Elles ne demandent qu'à revenir !

Nous avons proposé un stage « comédie musicale » avec la même intervenante qui déborde d'énergie et apprécie de travailler dans un environnement agréable et accueillant, le 7 avril dernier.



CÔTÉ SPORTIF

Armand, notre prof de judo a organisé, en décembre, une journée découverte et perfectionnement par le biais d'une rencontre parent-enfant et ado-adulte. Beau succès qui s'est terminé par une bonne truffade.

Un stage de capoeira a permis à une petite dizaine d'enfants de découvrir ce sport. Une autre initiation aura lieu d'ici le mois de juin.

Une initiation au body impact : mélange de gym tonique, de musculation et de combat a été proposée le samedi 10 mars par un coach sportif. Cette activité très dynamique a attiré une quinzaine de personnes.

Face à l'enthousiasme des participants, une autre date est d'ores et déjà retenue : le samedi 5 mai de 15 h à 16 h ou de 16 h à 17 h.

Une activité aquafitness a pu enfin voir le jour depuis fin février dans le bassin de la nouvelle résidence Domytis de Pérignat-les-Sarliève. Trois séances par semaine sont animées par Lilibulles.

D'autres créneaux pourraient voir le jour à la rentrée de septembre.



CÔTÉ ADMINISTRATIF

Notre assemblée générale a eu lieu le mardi 23 janvier et a rassemblé un peu plus de cent adhérents. Après avoir exposé les rapports moraux, financiers et d'activités, et répondu aux questions diverses des adhérents, un nouveau CA a été élu. Il s'est ainsi étoffé de six nouveaux membres : Mesdames Chartier, Dufour, Durif et Alamar ainsi que messieurs Audebert et Mauer renforcent désormais l'équipe déjà très dynamique du conseil d'administration du FLEP.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une longue carrière à ces postes.

COMITÉ DES FÊTES



9^e MARCHÉ DE NOËL

Pour la troisième année consécutive, le marché de Noël 2017 s'est installé dans la salle André-Raynoird et son environnement proche, bénéficiant ainsi des décors de fête sur le parvis. Le chalet en bois a été installé, permettant d'accueillir le stand des huîtres, du vin chaud et des saucissons à l'alambic tout proche.

Un marché bio, équitable, de la confiserie, de la charcuterie, de l'artisanat d'art, des associations de solidarité



se sont installés vendredi soir 16 décembre ou samedi matin tôt pour être prêts à accueillir les visiteurs à partir de 10 heures et jusqu'à 19 heures 30. Ces derniers

n'ont pas manqué le rendez-vous et ils ont cherché leurs cadeaux de Noël ou leur menu de réveillon dans une soixantaine de stands.

L'ambiance a été très agréable avec plusieurs animations. Tout d'abord, l'incontournable Père Noël que tous les enfants attendaient, accompagné par trois mascottes encore inconnues à Romagnat : un castor, un dragon vert et un hérisson qui ont remplacé Olaf, un Minion et Ted l'Ourson. Merci aux membres du Conseil des Jeunes pour leur aide et merci à notre animateur Michel, à notre agent de sécurité et son stagiaire ainsi qu'à tous ceux qui ont bien voulu aider les membres du Comité des Fêtes présents.

La Compagnie Mota, très attendue, a ravi le public en ajoutant des airs de musiques festives des flibustiers accompagnés par « sa danseuse à la boule magique ».

La banda de l'Eveil romagnatois a animé l'apéritif offert par le Comité des Fêtes après l'inauguration en présence d'élus du canton accompagnant Laurent Brunmuro et de nombreuses autres personnalités.

A l'extérieur, le traditionnel alambic était à sa place habituelle pour cuire les saucissons et faire revivre pendant la matinée le passé vigneron de notre ville. A côté, le traiteur proposait son menu du jour.

Pour compléter le plaisir des enfants, un manège écologique reconstruit à partir d'un modèle très ancien attendait les enfants (gratuitement) à condition que les parents ou les jeunes veuillent bien monter sur le vélo pour en-

traîner le manège qui a eu beaucoup de succès. Compte tenu du temps incertain, il a été installé sur le podium de la salle à la satisfaction des parents. Les stands de pêche à la ligne, crêpes et barbe à papa avec celui des bonbons garnissaient le parvis.

Un grand merci au Conseil départemental, au Conseil municipal et à ses membres ainsi qu'aux employés municipaux qui ont installé les salles, l'éclairage et assuré le transport du matériel...

MERCI TÉLÉTHON

Le Comité des Fêtes a proposé deux « réunions » pour le Merci Téléthon de 2017.

La première à l'école primaire Jacques-Prévert après le Conseil d'école du 5 mars pour remercier les organisateurs (éducateur sportif, directrice et enseignants, encadrants du périscolaire et des T.A.P. et les parents élus ainsi que les bénévoles de l'accompagnement scolaire) pour la mise en place de la course solidaire dans le parc. Cette activité a permis aux enfants de collecter 1.500 €. La deuxième avec les élus et les associations le jeudi 8 mars salle Jacques-Prévert en présence du Maire, de Chantal Lelièvre et de présidents ou représentants d'associations, d'Annie, représentant la Délégation de l'AFM, ainsi que de membres des associations qui ont participé aux manifestations et permis de recueillir la somme de 8 065,80 €, soit un total de 9 565,80 € pour l'ensemble de la manifestation.



Quelques détails des chiffres :

- ▶ le Marathon du Tricot (24 h de tricot) a permis de récolter 1 700 €,
- ▶ le repas « Tripe portugaise » organisé par Foot Loisirs a « dégagé » un bénéfice de 700 €,
- ▶ la soirée Beaujolais a permis de faire un chèque de 1 266,30 €
- ▶ Les dons de particuliers et d'associations recueillis représentent 4 378,50 €,
- ▶ Le total des ventes diverses est de 5 187,30 €.

Merci aux organisateurs, aux associations, aux bénévoles, à la mairie, au Conseil départemental...

ARAL



L'ARAL (Association Romagnatoise des Artistes Locaux) présentait son 16^e Salon de Printemps dans le beau cadre de la Galerie du Parc de la Mairie, entre les 12 et 25 mars derniers.

Aux quinze peintres que rassemble l'association, s'était joint cette année un artiste potier-émailleur de raku, René Fournet-Fayard, invité.

Le travail du raku, d'origine japonaise, consiste à modeler de la terre, à la cuire, à l'émailleur ensuite dans un deuxième passage au four,



selon des techniques précises. Un enfumage final vient conférer à l'œuvre réalisée une patine originale, et son aspect définitif spécifique, qui permet de distinguer ce style particulier.

Un grand nombre de statuettes d'inspiration variée et de pièces de décoration, pleines d'originalité, d'élégance et de finesse était montrées aux visiteurs de ce « Printemps » édition 2018.

La réunion des images peintes et des volumes constituait une richesse supplémentaire de cette manifestation, où s'est rendu un nombreux public.



LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (LPO)



ANIMATION POUR LES ÉCOLES

Les bénévoles de la LPO ont animé en janvier une séance sur le nourrissage des oiseaux avec les enfants de la classe de Madame Gidon à l'école maternelle Louise-Michel. Les élèves ont pu ainsi réaliser des boules de graisses mélangées à des graines fournies par les parents et la LPO. Après quelques explications sur la nécessité de nourrir les passereaux durant les périodes les plus froides de l'hiver, les enfants ont pu repartir avec leurs propres réalisations afin de leur permettre d'admirer le ballet des mésanges venant se nourrir devant leur fenêtre ou dans leur jardin.



NOUVEAUX NICHIRS DANS LE PARC DE TOCQUEVILLE

Deux nouveaux nichoirs ont été installés dans le parc de Tocqueville, qui, rappelons-le, est un parc labellisé refuge LPO. Ces nichoirs, d'assez grande taille, ont été placés dans des grands arbres avec l'aide précieuse des agents de la mairie et l'utilisation d'une nacelle. Ils permettront d'accueillir des oiseaux comme la chouette hulotte mais peuvent aussi être convoités par les écureuils, bien présents dans le parc et faisant l'admiration des Romagnatois, petits et grands. Ces deux nichoirs viennent compléter ceux déjà installés dans ce refuge et destinés aux passereaux (mésange, rouge-gorge, rouge-queue, grimpereau des jardins, etc.).

INVENTAIRE DES OISEAUX DU PARC DE TOCQUEVILLE

Si le parc accueille de nombreux oiseaux nicheurs au printemps et au début de l'été, il est aussi utilisé l'hiver par des espèces qui viennent se nourrir au sol et/ou sur la mangeoire et profitent aussi des nombreux arbres pour se percher de jour comme de nuit. Cet hiver, un nombre un peu plus important que d'habitude de gros-becs casse-noyaux a pu être observé dans le parc comme un peu partout en Auvergne. Il s'agit sans doute d'un afflux hivernal plus important d'oiseaux nordiques, comme cela arrive certains hivers. Un petit inventaire des oiseaux chanteurs au début du mois de mars a permis de constater qu'au moins douze espèces (mésange charbonnière, mésange bleue, mésange noire, pinson des arbres, chardonneret élégant, verdier d'Europe, merle noir, pic épeiche,



grimpereau des jardins, rouge-gorge familier, pigeon ramier, étourneau sansonnet) ont déjà pris possession des lieux en vue de nidifier. A ces chanteurs précoces viendront se joindre d'autres oiseaux au cours du printemps, notamment des migrateurs en provenance d'Afrique, comme par exemple le rouge-queue à front blanc et le martinet noir, nicheurs réguliers du Parc de Tocqueville.

SORTIES GRAND PUBLIC EN MAI ET JUIN

Comme les années précédentes, les bénévoles de la LPO animeront des sorties ouvertes à tout public au cours des mois de mai et juin 2018. Une sortie à Romagnat pour écouter les chants des oiseaux dans le refuge LPO et observer les hirondelles dans le bourg est déjà programmée le 26 mai dans le cadre de la fête de la nature. Pour plus de renseignements sur les dates des autres sorties, merci de nous contacter par téléphone ou de se rendre sur le site LPO Auvergne.

Renseignements : Hélène Chevalier, 04 73 61 16 13

L'ARBRE DE VIE



La micro-crèche associative l'Arbre de Vie est une petite structure d'accueil de jeunes enfants âgés de quatre mois à quatre ans avec une capacité d'accueil de dix enfants. Elle offre ainsi une prise en charge des tout-petits très individualisée et coconante.

Son projet pédagogique, inspiré de la pédagogie Loczy, est basé sur le bien-être de l'enfant en respectant son rythme, en lui permettant de faire ses propres acquisitions et en favorisant son autonomie, sous le regard bienveillant de l'adulte. En outre, la micro-crèche propose des repas bio, entièrement préparés sur place.

L'équipe professionnelle est composée de quatre personnes : la responsable technique, Isabelle Gouttequillet, éducatrice spécialisée et présente depuis la création de la structure, une responsable technique adjointe, éducatrice de jeunes enfants, et deux auxiliaires petite enfance, titulaires du CAP Petite Enfance.

De par sa gestion associative assurée par les parents, ceux-ci sont au cœur du projet et peuvent être porteurs d'initiatives. Ainsi le conseil d'administration est composé quasi exclusivement des parents des enfants. En novembre dernier, la micro-crèche a vu son bureau renouvelé avec Lysiane Robalo, présidente (éducatrice de jeunes enfants), Marjorie Buffat, trésorière, et Anne-Lise Brousseau, secrétaire, ces deux dernières étant parents d'enfants accueillis au sein de la micro-crèche.

Les projets annoncés pour 2018 sont le soutien à la parentalité et la mise en place de journées pédagogiques.

A noter que des places pour des accueils en demi-journées sont actuellement disponibles, ainsi que pour la rentrée de septembre (temps d'accueil séquentiel ou complet).

Adresse : 9 rue de Laubize



FOYER RURAL D'OPME



SPECTACLE DE NOËL

Petits et grands sont venus nombreux lors du spectacle de Noël qui a été très apprécié au vu des applaudissements fournis et un goûter a terminé cette après-midi récréative.



CARNAVAL

Le carnaval d'Opme avait pour thème cette année « Voyage dans les îles pour nos jeunes mariés ». Le soleil était bien présent avec une certaine douceur et les enfants ravis de les accompagner dans leur périple.

PROCHAINES DATES DE MANIFESTATIONS À RETENIR

- Exposition de minéraux le dimanche 27 mai
- Voyage à Charlieu dans la Loire, le samedi 16 juin (rens. 06 73 79 29 34)
- Fête de l'été le vendredi 6 juillet
- Fête du village le weekend du 8 et 9 septembre

ARSEP VENEZ NOMBREUX POUR SOUTENIR LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Renseignements : Mme Leclerc Gonzalez Irène - Déléguée Régionale Auvergne de la Fondation ARSEP - Fondatrice du Comité Sourire Espoir Patience. Tél. 06 61 40 37 29 ou 04 73 27 70 59 - arsep.romagnat@orange.fr



ÉCLAIREURS ET ÉCLAIREUSES DE FRANCE (EEDF)

L'été approche... Les enfants et leurs « respons » s'activent déjà en prévision du camp de juillet. Ils partiront deux à trois semaines (du 9 au 27 juillet 2018) en Ariège, avec les groupes d'Aurillac et de Perpignan.

En camp, on dort sous la tente et on vit dans la nature : randonnées, baignades, mini-camps itinérants, explorations, jeux, nature, écolo-camps (tri sélectif, douches solaires), constructions de tables et bancs. On vit en petites équipes et on apprend

la responsabilité et l'autonomie avec le partage de la vie quotidienne : les services pour cuisine, rangement... tout le monde participe !

On apprend la vie en collectivité et la démocratie : conseils, projets d'activités... Chacun écoute et peut s'exprimer. On apprend par le jeu, en s'amusant : petits et grands jeux, chants, ateliers, activités sportives, veillées, feux de camp...

Pour les éclaireurs(esses) (11-15 ans) : chaque équipage prévoit son itinéraire, son matériel, son budget, c'est l'exploration, une vraie responsabilité !

Pour les lutins(es) (6-8 ans) et les louveteaux(ettes) (8-11 ans) : deux à trois jours d'itinérance avec leurs « respons », c'est le camp volant, une belle aventure !

L'association laïque du Scoutisme Français, ouverte à toutes et tous sans distinction d'origine ou de croyance, est un mouvement de jeunesse et d'éducation permanente qui a pour but de former des citoyens responsables et conscients du monde qui les entoure. A l'écoute des préoccupations des jeunes, les EEDF proposent un scoutisme moderne et dynamique. Ces propositions éducatives sont animées par les « Respons », des animateurs engagés, compétents (BAFA), expérimentés. Ils accompagnent nos jeunes à l'année et sur le camp. Le groupe prend en charge financièrement la formation BAFA de ses animateurs bénévoles. Il accueille et forme des filles et des garçons pour leur faire vivre les valeurs du scoutisme et les soutenir dans la construction de divers projets.

Alors, si tu as plus de 17 ans, et envie de partager les valeurs et méthodes du scoutisme, rejoins l'équipe d'animation et à toi une saison d'aventures : les grands jeux, les projets, les découvertes, les chants... Nous nous réunissons les dimanches tous les 15 jours ou un week-end pour organiser des activités variées. Et bien sûr le camp d'été viendra clore cette année de scoutisme.



Pour tout renseignement et vous joindre à l'aventure sur l'année et/ou le camp :
eedf.romagnat@laposte.net
ou <http://romagnat-gergovia.ecles.fr/>

Fondé en 1968, le Groupe de Romagnat fêtera ses 50 ans.

Eclaireurs de toutes générations, écoutez l'appel du feu de camp. Le temps d'un week-end, la troupe te donne rendez-vous fin septembre 2018. Info 50 ans : <https://eedf-romagnat.fr> ou orga@eedf-romagnat.fr

ASR FOOTBALL



Cette saison, la section football de Romagnat compte 180 licenciés, répartis en six catégories. Un chiffre en augmentation qui permet au club d'être représenté dans de nombreux championnats. Le nouvel entraîneur Cyrille Daulat a pris les commandes des seniors et plus particulièrement de l'équipe fanion. Les premiers résultats sont très encourageants pour cette première saison. En effet, les trois équipes seniors occupent toutes les premiers rôles dans leurs championnats respectifs. L'équipe réserve de Benoit Valeyrie occupe une belle troisième place en championnat tandis que l'équipe 3, entraînée par Carlos Peireira, joue le haut de tableau dans un championnat plus relevé cette année. Grâce au terrain synthétique qui permet une pratique plus régulière, l'assiduité aux entraînements et la rigueur imposée par les nouveaux coaches permettent d'obtenir d'excellents résultats. Cette année, une



équipe U15 a été créée : une vingtaine de joueurs composent ce groupe sous la houlette de Serge Da Silva et Arnaud Passeleigues. Les premiers résultats sont prometteurs et laissent espérer de nombreuses victoires pour la suite du championnat. En U13, l'entraîneur Matthieu Legay peut compter sur un groupe d'une quinzaine de joueurs qui s'entraînent deux fois par semaine. Les résultats de la première partie de championnat sont plutôt convenables et, avec le très bon état d'esprit que démontrent les garçons sur le terrain, les victoires devraient persister. Enfin, l'école de foot s'entraîne tous les

mercredis après-midi et compte environ soixante apprentis footballeurs de 5 à 11 ans. Les U10 enchaînent les victoires cette année, malgré un championnat plus relevé. Les nombreux progrès accomplis au cours des différentes rencontres ainsi qu'un état d'esprit irréprochable enchantent le coach Eric. Les plus petits sous la houlette de Felix, Bernard, Joao et Thierry s'épanouissent au fil des entraînements et des plateaux le week-end. Cette jeunesse, qui est la base du club, permet au président Chavez Tonio d'envisager sereinement l'avenir afin de permettre au club, de rester à un bon niveau régional.

ROMAGNAT TENNIS CLUB

LES P'TITES GAULOISES 2018

Le Romagnat Tennis Club est heureux d'annoncer l'organisation d'une 6^e édition du tournoi national Les P'tites Gauloises 2018. Ce tournoi de tennis féminin de 13/14 ans regroupe les plus grands espoirs féminins au niveau national. Chacun année le RTC met les bouchées doubles avec une équipe de bénévoles toujours aussi motivés pour faire de cet événement un rendez-vous incontournable et majeur pour le RTC et le tennis féminin. En avant-première nous sommes fiers de vous présenter l'affiche de cette 6^e édition. Rendez-vous à ne pas rater du 27 juin au 1^{er} juillet 2018 ! Entrée gratuite !



TOURNOI OPEN 2018

Rendez-vous incontournable de l'hiver pour le Romagnat Tennis Club, le tournoi Open 2018 s'est déroulé du 27 janvier au 18 février 2018 avec 200 participants : 140 hommes dont 24 classés en 2^e série et 60 femmes dont 8 classées en 2^e série.

Tableau féminin victoire d'Hélène Faure (ASM) 4/6 sur Adèle Miranda (ASM) 4/6 sur le score de 6/3 - 6/2.

Tableau masculin victoire de Pascal Jimmy (ASM) 2/6 sur Alexis Lamorelle (TC RIOM) sur le score de 6/2 - 6/3.

Le bilan de ce tournoi est plus que satisfaisant car le club a pu compter sur une équipe de bénévoles investis, des joueurs chaque année plus nombreux et des matchs de grande qualité.



CHAMPIONNAT DE FRANCE +45 ANS - DAMES

Bravo à Caroline (15/2), Marie (15/2), Isabelle (15/4), Véronique (15/4), et Anne (15/5). Avec un titre de championne d'Auvergne obtenu fin octobre, notre équipe féminine +45 ans s'est lancée à l'assaut du Championnat de France. Après avoir remporté le 1^{er} tour contre le Tennis Club de Bedoin (3/1), les joueuses se sont inclinées (4/0) en 16^e de finale le dimanche 21 janvier à domicile contre l'équipe du Tennis Club de Bailly-Noisy-le-Roi.

PÈRE NOËL 2017

Comme chaque année en décembre, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants de l'école de tennis du Romagnat Tennis Club avec sa hotte bien remplie de cadeaux. L'occasion de réunir les 50 enfants et leurs parents, âgés de 3 à 6 ans, du mini-tennis qui s'entraînent habituellement toute l'année une à plusieurs fois par semaine.



ASM ROMAGNAT RUGBY FÉMININ



ROMAGNAT RUGBY FÉMININ

Le club de rugby féminin poursuit sa route : les trois équipes, toutes engagées dans des championnats nationaux ont des résultats satisfaisants. Et le club compte encore quelques internationales de plus.

Annick Hayraud, toujours manager des équipes de France féminines, poursuit son chemin au service du rugby féminin, au niveau national ainsi que pour le club. Caroline Thomas vient de connaître de nouvelles sélections avec le XV de France féminin, tout comme Emma Coudert qui a aussi fait son apparition dans l'équipe de France des moins de 20 ans, en compagnie de Marine Pellegris et Meg Manbé. Deux jeunes joueuses sont inscrites dans la liste Top 100 des moins de 18 ans, Lou et Margot étaient en stage à Marcoussis, honorant ainsi la formation romagnatoise de la plus belle des manières.



CÔTÉ ÉQUIPE ET SPORTIF

L'équipe de Top 8 après sa belle victoire à Bobigny s'affirme à la sixième place ex-aequo de sa poule. La rencontre du 25 mars a été délocalisée au stade Marcel-Michelin : une nouveauté pour les joueuses qui ont évolué dans l'antre du rugby auvergnat.

L'équipe de fédérale 2 pointe à la deuxième place de sa poule, malgré une rencontre de retard qui, en cas de



victoire, lui permettrait de prendre la première place. L'équipe cadette se maintient en deuxième place de sa poule derrière les invaincues du Stade Toulousain Féminin. Un bel effectif qui progresse de match en match. Les plus jeunes de la catégorie U15 ont participé dernièrement à un regroupement de joueuses de cette catégorie organisé par le comité régional. Le club recherche toujours des bénévoles dirigeants, des femmes et des hommes qui pourraient participer à la vie du club.

S'adresser à Melissa Lamour, présidente, par mail melissa.lamour@asm-romagnat.fr ou par téléphone au 06 73 29 26 88.

ARCHER ROMAGNAT CLUB



Le dimanche 25 mars, l'Archer Romagnat Club organisait son critérium départemental Ufolep de tir à l'arc. Ce championnat se déroulait à la Halle des Sports et réunissait des archers venant des différents clubs du département : Billom, Chauriat, Ménérol, La Roche-Blanche, La Tour d'Auvergne, Pont-du-Château, Saint-Amant-Tallende, Saint-Beauzire, Saint-Dier-d'Auvergne, Saurier et Viscomtat. Des archers de la Nièvre, du club de Saint-Benin d'Azy, étaient également présents. Tous ces archers se sont affrontés tout au long de cette journée dans une ambiance studieusement sympathique. Trente-six catégories étaient représentées. Sur ces cent soixante-deux archers présents sur 168 inscrits, 53 étaient des enfants de moins de 12 ans, et 14 jeunes de moins de 16 ans.



Les archers de Romagnat firent 27 podiums : 11 médailles d'or, 9 médailles d'argent et 7 médailles de bronze. Trois équipes furent également récompensées : Romagnat pour les moins de 12 ans, Romagnat pour les 13-16 ans et Saint-Benin d'Azy pour les plus de 17 ans. Après la remise de coupes, un vin d'honneur clôturait cette journée sportive et amicale.



L'Archer Romagnat Club tient également à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pour la préparation et le bon déroulement de cette journée, ainsi que la municipalité de Romagnat pour le prêt de la salle, ainsi que leur présence au vin d'honneur.

Si le tir à l'arc vous questionne ou vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter pour réaliser une séance d'initiation soit par mail : archerromagnatclub@gmail.com, soit directement par téléphone auprès de Lionel (06 69 08 48 46) ou Emeline (06 50 71 03 33). Nous serions très heureux de vous faire découvrir notre passion...

Vous pouvez aussi retrouver notre actualité sur notre site Archer Romagnat Club ou sur notre page Facebook Archer Romagnat Club Officiel.





ROMAGNAT GYM

Romagnat gym a débuté sa saison compétitive en gymnastique rythmique en octobre avec dix gymnastes individuelles.



Ensemble TFédéral B ballon

A Fontaine (Grenoble), près de trois-cents gymnastes étaient présentes à cette compétition de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes, réparties en 10 catégories d'âges et de niveaux... Le club de Romagnat gym avait sélectionné toutes ses gymnastes pour cette compétition de la fédération française de gymnastique catégories trophée fédéral et régional, soit six gymnastes réparties dans quatre catégories.



Première compétition pour les poussines au cerceau

En Trophée fédéral 18 ans et plus, à la corde : Marie Passarieu décroche un fabuleux sésame pour les championnats de France de Besançon fin janvier et se classe sur le podium à la 3^e place. Dans la même catégorie, Clarisse Buffet termine 7^e et Emma Chanclu 24^e. En Trophée fédéral 10-11 ans (ballon), Sarah Primavera, pour sa première année de compétition, obtient une 18^e place avec un passage prometteur.



Ensemble TRégional cerceau corde

En Trophée fédéral 16-17 ans (cerceau), Indy Vreeke se classe 34^e et Océane Vernet en trophée régional 18 ans et plus (massues) 10^e.

La saison des individuelles a continué le week-end d'après à Riom pour les catégories nationales avec quatre gymnastes : Claire Gauffier (17^e), Angèle Torregrossa (5^e), Louane Rouel (11^e) et Mathilde Guybert (23^e).

Enfin, Marie Passarieu sélectionnée aux championnats de France de Besançon se classe 36^e à la corde pour ses premiers championnats de France !

La saison des ensembles a commencé à domicile pour la première compétition départementale le 4 mars à Romagnat.



Duo régional cerceau ballon



Ensemble TRégional cerceau corde

En gymnastique artistique féminine, Lisa Beaulieu est la seule gymnaste à avoir concouru en individuel cette saison, en Division Intra-Régionale (DIR) A. Elle a terminé 23^e en département et 73^e en inter-département (Auvergne + Loire). Dix-sept gymnastes (soit quatre équipes) sont engagées pour les compétitions par équipe qui ont débuté le 24 mars à Aulnat, en division intra-régionale B et trophée fédéral B.

Concernant la gymnastique acrobatique, qui a ouvert à la rentrée 2017 à Romagnat Gym, le trio féminin, composé de Sarah Chantelauze-Mountadem, Emma Abrial, et Ines Irigoyen, et engagé en trophée fédéral B, a terminé sur le podium à la deuxième place en département. Une très belle performance et une belle promesse pour cette nouvelle activité.



Duo national cerceau corde

ROMAGNAT PÉTANQUE



LA SAISON SE PRÉPARE

A pied d'œuvre depuis déjà quelques semaines, les membres du bureau s'activent pour bien débiter cette nouvelle saison. Le lundi de Pâques aura lieu le premier concours officiel avec le Challenge Raymond Roudaire, en triplées. Suivront les challenges Fournet-Fayas et Gilles Labalte avant le semi-marathon, épreuve phare qui réclame une organisation sans faille et dont la préparation a déjà débuté.

Les Romagnatois seront aussi présents dans les championnats départementaux et régionaux. Ils disputeront prochainement le premier tour de la Coupe de France 2018.



Les vétérans évolueront cette année en championnat des clubs régional. Les deux équipes se déplaceront à Massiac, Cusset et Saugues. Les seniors avec deux équipes également joueront en première catégorie départementale.

Gageons que comme l'année dernière les résultats seront au rendez-vous.

Régulièrement les compétiteurs s'entraînent sérieusement sur leur terrain rue du Stade dans une ambiance amicale et peuvent accueillir les personnes qui souhaitent se livrer à la pratique de la pétanque et intégrer un club ouvert à tous, débutants ou confirmés.

Romagnat Pétanque a accueilli début mars les sociétés de pétanque du Secteur Sud pour une formation informatique pour pouvoir utiliser le logiciel de pétanque qui gère les concours.

Cette année, la société va acquérir de nouveaux blousons aux couleurs locales que les joueuses et joueurs pourront se procurer dès le printemps.



ASR ATHLÉTISME

UN DÉBUT DE SAISON SUR LES CHAPEAUX DE BASKETS POUR L'ASR ATHLÉTISME

Nos coureurs sont très bien placés dans les différentes courses auxquelles le club s'engage.

Didier PERRIER poursuit sa moisson de 1^{ère} place en Master 2 sur les diverses courses où il s'engage. Cette année la Romagnatoise s'est déroulée le dimanche 22 avril 2018.

Avec un partenariat avec Go Sport et un nouveau partenaire Oxistis, cette épreuve incontournable où bénévoles et coureurs réunis ont permis de réaliser une belle manifestation.



Le trail du Vulcain comme chaque année est une course cochée sur le calendrier de nos athlètes.

Chacun a su trouver son compte avec plusieurs parcours au programme et des conditions climatiques dignes d'un trail hivernal.

Sur le 73 km, Thierry Latchimy termine 7^{ème} Master1, Olivier Demars, Mathieu Bruant et Julien Michel se classent parmi les 150 premiers.

Sur le 47 km, Clément Bonnefoy termine 2^{ème} Espoir, Franck Collot, Luc Ferrandon, Gilles Gillard et Gaétan Mallet sont aussi bien classés.

Sur le 22 km, Patrick Merle termine à la 38^{ème} place au général.

Sur le 13 km, Didier Damet et Alexandre Sarthe tirent leur épingle du jeu et se retrouvent bien placés à l'arrivée. Bravo à eux pour leur résultat qui place l'ASR Athlétisme en bonne position.

ROMAGNAT : TERRAIN DE PRÉDILECTION POUR MARCHER NORDIQUE

La marche nordique à Romagnat, c'est tout d'abord de nombreux chemins et sentiers, avec un lieu de rendez-vous à partir duquel, il est facile de partir marcher sans abuser du bitume.

En effet, le parking du Complexe Sportif des Pérouses est situé idéalement par rapport aux chemins permettant d'accéder aux reliefs entourant la ville.

Les différents types de terrains offrent de multiples possibilités aux sorties d'entraînement : travail cardiovasculaire, alternance d'allures, amélioration de la technique, avec montées et descentes.

En empruntant le chemin des Caves, nous pouvons gravir le Puy d'Aubièrre, espace naturel sensible (ENS) et profiter de son magnifique point de vue.

Le chemin de la Sagne, puis du Prat nous conduisent à Pérignat où de nombreux autres parcours nous attendent non loin de la Roche-Blanche.

Le plateau de Gergovie est accessible par le chemin de la Garde et son sentier à flanc de colline. Une fois arrivés sur le plateau, pour rejoindre Romagnat, plusieurs possibilités s'offrent à nous, soit par le chemin de Puy Blanc, soit par la chapelle des Goules. Par la chapelle, nous découvrons un sol sableux, recouvert de feuilles ou nous rencontrons parfois les vététistes toujours respectueux de partager l'espace avec les coureurs et les marcheurs.

En longeant le ruisseau de la Gazelle, chemin des Plantades, nous traversons Saulzet-le-Chaud, puis nous empruntons le passage sous la 89 pour enfin découvrir le puy Giroux. Ce dernier peut être contourné par la droite, nous laissant découvrir Varennes, ou franchi en son sommet, offrant ainsi de beaux paysages et abritant de belles colonies de pinsons.

Le Montrognon est accessible par la rue de Chomontel, puis plus loin par le chemin de Champ Blanc qui permet de le contourner sans difficulté ; mais gravir son sommet offre un panorama sur la campagne environnante, délimitée par de nombreuses haies, ainsi que la vue sur plusieurs reliefs comme le puy Giroux, Berzet et Gergovie.



Enfin, l'accès au chemin vert de Beaumont et à son bassin d'orage est également possible par la rue de Chomontel. Toutes ces destinations se déclinent en de nombreuses variantes qui agrémentent les deux sorties hebdomadaires des marcheurs, faisant de Romagnat un lieu privilégié pour la pratique de la marche nordique, mais également du VTT et de la course à pied.

Tous ces chemins et sentiers, dans un décor champêtre sont praticables par tous les temps (ou presque) et en toute saison.

ASR PLONGÉE



Le championnat départemental de Plongée Sportive en Piscine (PSP) a eu lieu le 28 janvier au Centre Nautique de Coubertin.

L'ASR Plongée a aligné une équipe de six concurrents et deux arbitres.



Nos compétiteurs ont ramené coupe et médailles (d'or) et sont sélectionnés pour participer au championnat de France qui aura lieu début juin à Montluçon.



Au cours de la saison 2018, le club ARMCA, affilié à la FFVRC (Fédération Française de voitures radio commandées), aura le plaisir de recevoir plusieurs courses et activités loisirs sur le mythique circuit Patrick-Depailler situé au niveau du plateau de Gergovie. Ce circuit de voitures radio commandées est très apprécié de la communauté pratiquant ce hobby, depuis que notre circuit a reçu la coupe du monde 4x4 thermique échelle 1/8 en 1999.

Cette année, nous commencerons les 12 et 13 mai par une manche du championnat de France 1/10 thermique. Ce sont des châssis 4x4 propulsés par un moteur thermique deux temps de 2.5 cc de cylindrée. Les meilleurs pilotes français seront au rendez-vous.

Les 9 et 10 juin, pour notre opération caritative contre les maladies du cerveau, en coopération avec le Rotary Club, tout le monde est invité à venir s'initier aux plaisirs de la voiture RC.

Le 1 juillet aura lieu une course de ligue, course régionale où nous retrouverons tous les acteurs locaux de la catégorie 1/10 électrique. Les catégories suivantes seront présentes : Formule 1, DTM stock et modifié.

Le 14 juillet, une rencontre amicale et conviviale sera organisée et tous nos amis seront les bienvenus.

Le week-end du 29 et 30 septembre, se déroulera notre manche Nationale MCD / FG, pour châssis 1/5 thermique monotype.

En dehors de ces week-ends de grande concentration autour de la compétition, le club et ses pratiquants ont



l'habitude de se rencontrer la majorité des week-ends pour de bonnes journées d'entraînement ludiques et d'échanges conviviaux, autour de la pratique des différentes catégories que comporte ce loisir.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à venir nous rencontrer ou nous rejoindre afin que nous puissions partager et communiquer cette passion commune qui nous anime. L'entrée reste libre pour les spectateurs, nous vous attendons nombreux tout au long de cette nouvelle saison.



FOYER RURAL DE SAULZET-LE-CHAUD



Samedi 14 janvier, le Foyer Rural de Saulzet-le-Chaud a tenu sa 5^e assemblée générale avant de sacrifier à la tradition de la galette des rois. Comme l'assistance était réduite, les portions étaient plus grosses et les verres de cidre bien remplis !

Pour le bureau, le président Michel Meddour, la trésorière Brigitte Vayssière et le secrétaire Philippe Morin ont brossé le tableau de l'année écoulée entre vide-grenier, repas dansant, fête du village, pétanque, belote et autres petites manifestations. Au-delà de l'équilibre des comptes, la trésorière a souligné l'importance des investissements en « barnums » qui permettent d'accueillir les convives dans de meilleures conditions.

Le formidable succès du vide-grenier a été « remis en jeu » cette année le samedi 21 avril, et a rencontré un franc succès. La fête du village, pour sa part, sera avancée au 9 juin pour ne pas doubler avec d'autres manifestations locales.

Trois problèmes ont été évoqués :

- l'association manque toujours d'un local pour abriter le gros matériel,
 - un affichage lumineux serait bienvenu pour informer des manifestations communales,
 - les toilettes publiques mériteraient un « rafraîchissement ». Elles sont en particulier insuffisantes en cas de manifestations qui attirent des visiteurs extérieurs au village ; vide-grenier, fête, journée culturelle par exemple. Enfin, et cela est récurrent, nous avons besoin d'une petite « yellow army » prête à se lever pour donner, éventuellement un coup de main ponctuel dans l'urgence. Pensez à vous signaler auprès du président Meddour ou d'autres responsables, si vous pouvez à l'occasion être disponibles. Merci d'avance aux candidats.
- Quand tout cela sera au point, nous repenserons au four à pain qui serait un bon outil pour se retrouver autour du feu lors de nos préparations culinaires.



PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La date limite de remise des contributions pour le bulletin N° 98 (parution en septembre 2018) est fixée au 30 juin 2018. Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : service-com@ville-romagnat.fr

Bonjour,

Scène de la démagogie ordinaire à Romagnat : le sept décembre 2017, à l'issue du Conseil Municipal, des habitants du bourg de Romagnat expriment leur désaccord avec un projet inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme.

Qu'attendre comme réponse de la part d'élus responsables qui ont conçu ce PLU avant le transfert à Clermont Auvergne Métropole ?

Une défense de leur décision ? Des explications, des justifications au nom de leur vision de l'avenir ?

Pas du tout. Vous avez tout faux.

La bouche en cœur, les élus jurent sans sourciller qu'ils vont « *peser de tout leur poids* » à Clermont Auvergne Métropole pour faire supprimer cette proposition... qu'ils ont eux-mêmes introduite !!

Nous voilà donc face à des élus qui font des choix, les inscrivent dans le PLU (document qui planifie l'avenir d'une commune) et qui se renient sans la moindre hésitation à la première contestation.

Autre sujet rocambolesque d'actualité : l'écoute des Romagnatois.

Dernier exemple en date, à propos du changement des rythmes scolaires : la municipalité a délégué aux représentants des parents d'élèves le soin de consulter l'ensemble des parents pour recueillir leur avis.

C'est une faute: sur un sujet d'une telle importance, la municipalité elle-même aurait dû organiser cette concertation et s'assurer de son bon déroulement.

Au moment du vote, dans un des conseils d'école, il apparaît que les parents ont été peu ou mal consultés. Qu'attendre de la part d'élus responsables ? Un report de décision ? L'organisation d'une nouvelle consultation ?

Pas du tout ! Vous avez tout faux !

Juste un « *c'est vrai, il y a eu un bug* » de l'adjointe aux affaires scolaires en conseil municipal, mais le vote est validé quand même !

Nous voilà donc face à des élus qui donnent des consignes, ne vérifient pas si elles ont été respectées et qui ne s'adaptent pas quand ils s'aperçoivent qu'il « y a eu un bug ».

Le sujet aurait pourtant pu se prêter à un de ces fameux référendums tant vantés par la municipalité pendant sa campagne électorale. Promesses, promesses....

Bien sûr, rien n'est simple quand on dirige une collectivité : contraintes financières, réglementaires...

Mais ce qui doit primer c'est la volonté politique d'un projet !!!

Et c'est précisément ce qui manque cruellement à l'équipe en place.

Y aurait-il des approches contradictoires dans son assemblage de bric et de broc ?

D'où sa litanie de décisions « petit bras », sans vision d'avenir :

- réhabilitation du LEP : **au rabais**
- conciergerie du Parc : **au rabais**
- semaine scolaire : **abaissée à 4 jours...**

Depuis mars 2014, au fil de ces pages d'« expression politique » nous exprimons notre opposition à nombre de décisions prises par la municipalité, nous efforçant de vous dire pourquoi.

S'opposer ne suffit pas. D'autres solutions existent pour l'avenir de Romagnat, et il faut les réinstaller.

Nous sommes nombreux à regarder, inquiets, la municipalité accompagner notre ville vers son déclin et il est temps de fédérer celles et ceux qui veulent participer au réveil de Romagnat.

Des femmes et des hommes aspirent déjà à ce renouveau.

A suivre...

Romagnat, Avec Vous : François FARRET, Bernadette ROUX, Jean-Claude BENAY,
Marie-Françoise AUDET, François RITROVATO

Madame, Monsieur,

Bonjour,

Nous avons choisi de mettre en avant les actions réalisées et les projets d'envergure pour que Romagnat devienne une ville dynamique et attractive.

De nouvelles actions :

- Le marché nocturne du 11 juillet dans la cour de la Mairie,
- Les mercredis au parc de Tocqueville pendant le mois de juillet,
- La création de la vigne participative à Chomontel,
- Le forum des associations culturelles et de loisirs qui se tiendra le 15 septembre, sur le même principe que « Essaie mon sport »,
- La création des jardins familiaux aux Plantades,
- Le label 2 feuilles pour l'engagement en zéro phyto remis à la commune grâce à l'implication des agents des espaces verts et des élus référents,
- La plantation d'arbres dans le parc de Tocqueville encadrée par les jeunes en emploi civique de la collectivité,
- Le don de poules aux habitants de la commune,
- Les job'ados : chantiers d'intérêt communal et éducatif à destination des jeunes Romagnatois(es) de 15 à 16 ans,
- Les actions en faveur de l'emploi en partenariat avec Pôle Emploi : atelier Emploi Store, After Numérique avec les entreprises, organisation d'un Job Dating,
- L'offre ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) mutualisée au niveau du canton à partir de l'été 2018,
- L'accueil de loisirs spécial ados en juillet,
- La « Rencontre de Blues » concert sous les arbres le 30 juin,
- La mise en valeur du patrimoine (clocher de l'église éclairé depuis le 22 mars).

Des projets :

- La réhabilitation du LEP : la première tranche (2018/2019) permettra le transfert du FLEP, la création de locaux pour l'ALSH et d'un réfectoire pour le groupe scolaire Louise-Michel, de capacité insuffisante aujourd'hui pour accueillir tous les enfants,
- La réfection de la place de la Treille et de la place François-Mitterrand : cette dernière connaît déjà un nouveau visage par la restauration de l'immeuble mitoyen avec le groupe scolaire Jacques-Prévert,
- La Conciergerie du parc est sur le point de devenir, après plusieurs mois de travaux, un lieu où les Romagnatois auront plaisir à se retrouver en famille ou entre amis.

**ROMAGNAT EST EN MOUVEMENT
AVEC UNE ÉQUIPE À VOTRE ECOUTE ET AU PLUS PRÈS DE VOUS**

Groupe **Agir ensemble pour Romagnat**

Agenda mai à septembre 2018*

MAI

7 mai : Spectacle musical - École Louise-Michel - Salle Raynoird

8 mai : Cérémonie Commémoration de la Victoire du 8 mai 45 - Dépôt de gerbe et vin d'honneur

24 mai : Festival « L'Oreille du Monde » 3^{ème} édition - Groupe « Calypso mundo » - Salle Raynoird

26 mai : Journée éco-citoyenne - Parc de Tocqueville et abords Mairie

26 mai : Saison culturelle « Baddaboum » - Salle Raynoird

27 mai : Exposition de minéraux - Foyer rural d'Opme - Maison pour tous Opme

JUIN

2 juin : Concert « les briques bleues » au profit de l'ARSEP - Salle Raynoird

9 et 10 juin : Rencontres de théâtre enfants - FLEP - Salle Raynoird

9 juin : Fête du village - Foyer rural de Saulzet-le-Chaud - Saulzet-le-Chaud

15 juin : Tournoi de foot au profit de l'ARSEP- Terrain de foot

16 juin : Gala cirque et danse - FLEP Salle Raynoird

17 juin : Gala - Romagnat Gym - gymnase des Pérouses

17 juin : Saison culturelle - Sortie au musée des Confluences à Lyon

21 juin : Fête de la Musique - Parc de Tocqueville

22 juin : Spectacle musical - Groupe scolaire Jacques-Prévert - Salle Raynoird

23 juin : Fête du FLEP

23 juin : Spectacle nocturne - Château d'Opme

23 juin : Spectacle - Chant'Opme - Salle Raynoird

24 juin : Repas - Fête de la Rue

25 juin : Collecte de Sang - Salle Raynoird

27 juin - 1^{er} juillet : Tournoi International de tennis « P'tites Gauloises »

30 juin : Concert « Blues sous les arbres » - Cour de la Mairie

JUILLET

4 juillet : Animation musicale « les mercredis au parc » - Parc de Tocqueville - 18 h 30 / 19 h 30

6 juillet : Fête de l'été - Foyer rural d'Opme

7 juillet : 2^e marché aux Arts - Parc de Tocqueville - 10 h / 18 h

11 juillet : Marché nocturne bio et artisanal - Parking mairie - 17 h 30 / 21 h

11 juillet : Animation musicale « les mercredis au parc » - Parc de Tocqueville - 18 h 30 / 21 h

13 juillet : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

13 juillet : Bal populaire - Comité des Fêtes

14 juillet : Fête Nationale - Dépôt de Gerbe et Vin d'honneur

18 juillet : Animation musicale « les mercredis au parc » - Parc de Tocqueville 18 h 30 / 19 h 30

19 juillet : Un été au ciné - Stade des Pérouses

25 juillet : Animation musicale « les mercredis au parc » - Parc de Tocqueville 18 h 30 / 19 h 30

AOUT

25 août : Semi-marathon - Terrain de pétanque - Romagnat Pétanque

SEPTEMBRE

8 septembre : « Essaie mon sport » forum des associations sportives - Salle Raynoird

8 et 9 septembre : Fête du village de Opme - Foyer rural de Opme

10 septembre : Collecte de sang - Salle Raynoird

15 septembre : Forum des associations culturelles et de loisirs - Salle Raynoird

22 septembre : Vide-grenier - Fête de la Rue - Salle Raynoird

29 et 30 septembre : Virade de l'Espoir - Salle Raynoird

*Ce calendrier est donné à titre indicatif.

HÔTEL DE VILLE

Château de Bezance 63540 Romagnat

Tél. services administratifs : 04 73 62 79 79

Tél. services techniques : 04 73 62 79 99

Fax : 04 73 62 79 76 / Mail : accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Horaires d'accueil du public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

Permanence des services techniques tous les jours

de 13 h 30 à 16 h 30 : Pour les

dossiers d'urbanisme (dépôt de permis de construire, déclaration préalable de travaux...)